NATIONS UNIES **A**

Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/67
4 février 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session

RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ D'ENQUÊTER SUR LES PRATIQUES ISRAÉLIENNES AFFECTANT LES DROITS DE L'HOMME DU PEUPLE PALESTINIEN ET DES AUTRES ARABES DES TERRITOIRES OCCUPÉS

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre aux membres de l'Assemblée générale, pour la période comprise entre le 28 août et le 30 novembre 1993, le rapport ci-joint que le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés lui a présenté, conformément aux paragraphes 5, 6 et 7 de la résolution 48/41 A de l'Assemblée en date du 10 décembre 1993.

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes	Page
LETTRE D'ENVOI		4
I. INTRODUCTION	1 - 7	5
II. RENSEIGNEMENTS REÇUS PAR LE COMITE SPÉCIAL	8 - 326	6
A. Situation générale	8 - 143	6
1. Évolution générale et déclarations de principe	8 - 73	6
2. Incidents liés au soulèvement de la population palestinienne contre l'occupation	74 - 143	16
a) Liste des Palestiniens tués par des militaires ou des civils israéliens	74	16
b) Liste d'autres Palestiniens tués du fait de l'occupation	74	20
c) Autres incidents liés au soulèvement	75 - 143	22
B. Administration de la justice, y compris le droit à un procès équitable	144 - 170	34
1. Population palestinienne	144 - 162	34
2. Israéliens	163 - 170	37
C. Traitement des civils	171 - 258	38
1. Évolution générale	171 - 220	38
a) Harcèlement et mauvais traitements physiques	171 - 173	38
b) Châtiments collectifs	174 - 195	38
i) Maisons ou pièces qui ont été démolies ou murées	174 - 182	38
ii) Imposition du couvre-feu ou bouclage de zones	183 - 194	40
iii) Autres formes de châtiment collectif	195	41

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Paragraphes	Page
c) Expulsions	196 - 199	41
d) Situation économique et sociale	200 - 219	42
e) Autres développements	220	46
2. Mesures affectant certaines libertés fondamentales	221 - 229	46
a) Liberté de circulation	221 - 226	46
b) Liberté d'enseignement	227	47
c) Liberté d'expression	228	47
d) Liberté de religion	229	47
3. Informations sur les activités des colons affectant la population civile	230 - 258	47
D. Traitement des détenus	259 - 284	51
1. Mesures concernant la libération des détenus	259 - 274	51
2. Autres informations concernant des détenus	275 - 284	54
E. Mesures d'annexion et implantation de colonies	285 - 320	56
F. Informations concernant le Golan arabe syrien occupé	321 - 326	62

LETTRE D'ENVOI

Le 14 janvier 1994

Monsieur le Secrétaire général,

Le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peule palestinien et des autres Arabes des territoires occupés a l'honneur de vous transmettre ci-joint, conformément aux paragraphes 5, 6 et 7 de la résolution 48/41 A de l'Assemblée générale en date du 10 décembre 1993, un rapport périodique qui met à jour les renseignements de son vingt-cinquième rapport, qu'il a adopté et vous a présenté le 27 août 1993 (A/48/557). Le présent rapport périodique a été établi afin de porter à votre attention et à celle de l'Assemblée générale une information à jour sur la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés.

Ce rapport porte sur la période comprise entre le 28 août et le 30 novembre 1993. Il se fonde sur les documents reçus de diverses sources, parmi lesquels le Comité spécial a choisi les extraits et les résumés pertinents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

Le Président du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés

(Signé) Stanley KALPAGÉ

Son Excellence
Monsieur Boutros Boutros-Ghali
Secrétaire général de l'Organisation
des Nations Unies
New York

I. INTRODUCTION

1. Par sa résolution 48/41 A du 10 décembre 1993, l'Assemblée générale :

> "5. Prie le Comité spécial, en attendant la cessation complète de l'occupation israélienne, de continuer à enquêter sur les politiques et pratiques israéliennes dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et dans les autres territoires arabes occupés par Israël depuis 1967, de procéder avec le Comité international de la Croix-Rouge aux consultations voulues conformément à son règlement pour sauvegarder le bien-être et les droits de l'homme des peuples des territoires occupés et de présenter un rapport au Secrétaire général le plus tôt possible et, par la suite, chaque fois que le besoin s'en fera sentir;
>
> 6. Prie également le Comité spécial de soumettre régulièrement au Secrétaire général des rapports périodiques sur la situation dans le territoire palestinien occupé;
>
> 7. Prie en outre le Comité spécial de continuer à enquêter sur le traitement des prisonniers dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et dans les autres territoires arabes occupés par Israël depuis 1967."

2. Le Comité spécial a poursuivi ses travaux conformément au règlement intérieur figurant dans le premier rapport qu'il avait adressé au Secrétaire général, et a tenu la première de ses séries de réunions du 12 au 14 janvier 1994 à Genève. Le 20 septembre 1993, le Président de l'Assemblée générale a fait savoir au services généraux que la Yougoslavie avait été remplacée par la Malaisie, qui serait représentée au Comité spécial par Dato' Abdul Majid Mohamed, ambassadeur de la Malaisie aux États-Unis. En conséquence, ont participé à la première série de réunions M. Stanley Kalpagé (Sri Lanka), qui a continué d'assumer la présidence, M. Ibrahima Fall, qui a représenté M. Alioune Sene (Sénégal) et Dato' Abdul Majid Mohamed (Malaisie).

3. Le Comité spécial a décidé de maintenir en vigueur le système qu'il avait adopté pour recueillir des renseignements au sujet des territoires occupés et, conformément au paragraphe 7 de la résolution 48/41 A, d'accorder une attention particulière aux renseignements parus dans la presse en Israël et dans la presse arabe publiée dans les territoires occupés concernant le traitement des prisonniers. Il a examiné les renseignements concernant l'évolution de la situation dans les territoires occupés entre le 28 août et le 30 novembre 1993. D'autres documents relatifs à son mandat lui ont été soumis.

4. Le Comité spécial a, en outre, arrêté l'organisation de ses travaux pour l'année. Il a décidé de s'adresser aux Gouvernements de l'Égypte, de la Jordanie et de la République arabe syrienne pour leur demander de coopérer à l'accomplissement de son mandat. Le Comité spécial a également décidé de s'adresser à l'Observateur de la Palestine et au Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Enfin, il a décidé qu'à sa prochaine série de réunions, il procéderait à des auditions dans la région afin de recueillir des renseignements ou des éléments de preuve pertinents.

5. Le 14 janvier 1994, le Comité spécial a adressé une lettre au Secrétaire général pour lui demander d'intervenir afin d'obtenir la coopération du Gouvernement israélien.

6. Le Comité spécial a aussi examiné le présent rapport, qu'il a adopté le 14 janvier 1994.

7. Les appellations géographiques et la terminologie utilisées dans le présent rapport reflètent les termes employés dans la source originale et n'impliquent de la part du Comité spécial ou du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position.

II. RENSEIGNEMENTS REÇUS PAR LE COMITÉ SPÉCIAL

A. Situation générale

1. Évolution générale et déclarations de principe

8. Le 31 août 1993, au cours d'une réunion de la Commission des affaires étrangères et de la sécurité de la Knesset, le Chef d'état-major adjoint, Amnon Shahak, a déclaré que l'accord israélo-palestinien rendrait encore plus difficiles les opérations de dissuasion des Forces de défense israéliennes (FDI) dans les territoires occupés. Il a soulevé également le problème de la coordination des FDI et de la force de police palestinienne lors des opérations visant à mettre la main sur des Palestiniens recherchés. Il a ajouté que l'armée israélienne envisageait de maintenir sa présence dans les territoires occupés. (Al-Tali'ah, 2 septembre 1993)

9. Le 5 septembre 1993, le ministre de la police, Moshe Shahal, a rencontré les dirigeants de colonies de peuplement de la Rive occidentale pour parler de la création d'unités de gardes civils qui exerceraient des fonctions de police dans certaines parties des territoires. (Jerusalem Post, 6 septembre 1993)

10. Le 6 septembre 1993, il a été signalé que le Service général de sécurité et les FDI avaient récemment découvert un groupe de militants du Djihad islamique originaires de la région de Bethléem et d'Hébron. Les 18 personnes arrêtées étaient soupçonnées d'avoir commis une série d'attentats à la grenade dans la région. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 septembre 1993)

11. Le 8 septembre 1993, les forces de sécurité ont capturé, dans le camp de réfugiés de Nusseirat, un groupe de Faucons du Fatah dirigé par le commandant des Faucons pour le secteur centre et sud de la bande de Gaza. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 septembre 1993)

12. Le 11 septembre 1993, des agents de l'OLP ont fait savoir que l'OLP invitait tous ses combattants éparpillés dans le monde arabe à venir constituer une force de sécurité dans les territoires d'ici la fin de l'année, lorsque l'accord de paix entrerait en vigueur. Ils ont indiqué que 20 000 membres de l'armée de libération de la Palestine, qui avait été créée en 1964 et constituait la branche militaire de l'OLP, maintiendraient l'ordre dans la bande de Gaza et à Jéricho, après le retrait des FDI. (Jerusalem Post, 12 septembre 1993)

13. Le 13 septembre 1993, Israël et l'OLP ont signé une Déclaration de principes et un accord de reconnaissance mutuelle lors d'une cérémonie historique à la Maison Blanche. La reconnaissance mutuelle avait été approuvée à l'unanimité la veille par le Gouvernement israélien. Le Secrétaire d'État américain, M. Warren Christopher, et le Ministre russe des affaires étrangères, M. Andrei Kozyrev, ont servi de témoins lors de la signature par le Ministre des affaires étrangères, M. Shimon Peres, et un haut fonctionnaire de l'OLP, M. Mahmoud Abbas (Abu Mazen), de la Déclaration de principes sur des arrangements intérimaires d'autonomie dans les territoires, qui devait être appliquée en premier lieu à Gaza et à Jéricho. Ils ont également contresigné les lettres de reconnaissance signées une semaine auparavant par MM. Rabin et Arafat. (Jerusalem Post, 13 et 14 septembre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, le 16 septembre 1993)

14. Le 13 septembre 1993, selon un sondage effectué par le Centre de recherches et d'études sur la Palestine, près de 65 % des Palestiniens des territoires ont approuvé l'accord entre Israël et l'OLP. Cette enquête a été menée auprès de 1 244 Palestiniens de la Rive occidentale et de Gaza les 10 et 11 septembre. (Jerusalem Post, 13 septembre 1993)

15. Le 16 septembre 1993, le Chef d'état-major israélien, le général d'armée Ehud Barak, a exposé dans les grandes lignes les tâches nouvelles des FDI compte tenu de la Déclaration de principes adoptée par Israël et l'OLP. Ehud Barak a déclaré que l'armée devait aborder les questions de sécurité extérieure avant tout à la lumière de la nouvelle situation de Jéricho et de Gaza. Les FDI devaient également assurer la sécurité des colonies de peuplement et protéger les principales routes en maintenant les forces nécessaires, ce qui était assez compliqué. (Al-Tali'ah, 16 septembre 1993)

16. Le 23 septembre 1993, la Knesset a approuvé la Déclaration de principes et de reconnaissance mutuelle signée par Israël et l'OLP par 61 voix contre 50, avec 8 abstentions. (Jerusalem Post, 24 septembre 1993)

17. Le 24 septembre 1993, il a été signalé que l'on envisageait de créer une force de police de l'autonomie qui travaillerait en collaboration avec la nouvelle police palestinienne dans les territoires. Selon des sources proches du Ministère de la police, quelque 10 000 personnes seraient enrôlées dans cette unité qui comprendrait des volontaires civils et des policiers en uniforme renforcés par des officiers de l'armée. Ces unités seraient chargées de veiller à la sécurité des habitants des colonies. (Jerusalem Post, 24 septembre 1993)

18. Le 26 septembre 1993, des agents des services de sécurité ont informé le gouvernement que les membres du Fatah, principal mouvement de l'OLP de Yasser Arafat, n'avaient commis aucun attentat contre des Israéliens depuis la signature de l'accord à la Maison Blanche, deux semaines auparavant. Il en était résulté une baisse sensible des troubles, selon un haut fonctionnaire des services de sécurité. (Jerusalem Post, 27 septembre 1993)

19. Le 26 septembre 1993, pour éviter que Jérusalem ne soit accusée de chercher à maintenir sa domination économique sur les territoires, le Premier Ministre, M. Rabin, aurait déclaré à la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres,

que c'était aux Palestiniens et non à Israël de proposer la réalisation de projets économiques conjoints pendant la période intérimaire d'autonomie. (Jerusalem Post, 27 septembre 1993)

20. Le 28 septembre 1993, il a été signalé que les recruteurs de la police palestinienne avaient été informés que des membres du Hamas, le Front populaire de libération de la Palestine, et d'autres groupes opposés au processus de paix cherchaient à infiltrer la police palestinienne dont la création était prévue pour se procurer des armes. Depuis que le recrutement avait commencé, le 23 septembre, des nuées de Palestiniens s'étaient inscrits. On estime à 20 ou 30 000 le nombre de candidatures à ce jour (voir aussi Al-Tali'ah, le 30 septembre 1993). Tous les Palestiniens âgés de 18 à 35 ans remplissent les conditions requises pour se porter candidats. (Ha'aretz, 24 et 28 septembre 1993; Jerusalem Post, 28 septembre 1993)

21. Le 28 septembre 1993, le ministre de la police, Moshe Shahal, a déclaré, lors d'une réunion avec les dirigeants des colonies implantées dans la région de Jérusalem, que des renforts de police seraient envoyés dans les colonies de peuplement du Grand-Jérusalem (Maaleh Adumim, Givat Zeev, Betar et Gush Etzion, y compris Ephrat). (Jerusalem Post, 29 septembre 1993; cette information est aussi parue dans Al-Tali'ah, 30 septembre 1993)

22. Le 30 septembre 1993, une opération conjointe des forces de sécurité à Kabatiya a abouti à l'arrestation d'Ahmed Kmeil, 31 ans, qui était recherché depuis trois ans comme chef des Panthères noires, l'un des plus grands groupes d'activistes de la région de Djénine. Cinq autres fugitifs également recherchés ont été arrêtés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er octobre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 30 septembre 1993)

23. Le 30 septembre 1993, selon le journal israélien Jerusalem Report, un représentant du Gouvernement israélien, qui a souhaité garder l'anonymat aurait affirmé que le Ministère du logement étudiait la possibilité d'indemniser les colons qui accepteraient de quitter leur colonie lorsque le régime d'autonomie entrerait en vigueur. (Al-Tali'ah, 30 septembre 1993)

24. Le 2 octobre 1993, à Gaza, six caches d'activistes présumés du mouvement Hamas ont été investies par les Forces de défense israéliennes (FDI), des gardes frontière et des militaires en civil. Deux terroristes ont été tués et 16 autres, qui étaient recherchés, ont été interpellés avec leurs complices. D'importantes quantités d'armes ont également été trouvées. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 octobre 1993)

25. Le 2 octobre 1993, les bureaux de l'OLP dans les territoires, qui avaient été submergés de candidatures, ont terminé le recrutement d'agents pour la Force de police palestinienne. Selon des sources palestiniennes, les dossiers de quelque 5 000 candidats de Gaza et 7 000 de la Rive occidentale auraient été retenus. Le choix final devrait être effectué à Tunis. (Jerusalem Post, 3 octobre 1993)

26. Le 3 octobre 1993, il a été signalé que huit jours plus tôt 44 ingénieurs, 6 avocats et 6 médecins étaient partis pour l'Égypte pour y suivre une formation de policiers, de procureurs, de médecins légistes et de planificateurs de la

circulation. La force de police aurait pour mission de s'opposer aux terroristes du mouvement Hamas qui pourraient tenter d'agresser des Israéliens ou des Palestiniens. (Jerusalem Post, 3 et 14 octobre 1993)

27. Le 3 octobre 1993, il a été signalé que l'ordre des avocats de Beersheba et l'ordre des avocats de Gaza s'apprêtaient à organiser prochainement des cours communs pour leurs membres. (Jerusalem Post, 4 octobre 1993)

28. Le 4 octobre 1993, il a été signalé que 19 membres de trois différents gangs de Izz Al-din al-Qassam, aile militaire du mouvement Hamas, qui opéraient dans les secteurs de Jérusalem, d'Hébron et de Bethléem, avaient été appréhendés par les forces de sécurité. Ces gangs étaient responsables du meurtre de soldats des FDI et de citoyens israéliens. Ils avaient aussi tué ou blessé des Palestiniens. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 octobre 1993)

29. Le 5 octobre 1993, il a été signalé que quelques jours plus tôt un des hommes les plus recherchés à Khan Younis, Anouar Kadiah, 26 ans, avait rendu publique une lettre dans laquelle il protestait contre les méthodes d'arrestation des fugitifs employées par les FDI. À sa lettre était jointe une liste de 109 fugitifs appartenant à toutes les organisations de la bande de Gaza. Selon Kadiah, cette liste avait été établie par une équipe des services de renseignements des FDI dans la bande de Gaza, et était parvenue, il ne disait pas comment, à la cellule qu'il dirigeait. Ladite liste, datée du 24 août, portait 13 noms, dont le sien. Selon Kadiah, les personnes dont les noms figuraient sur la liste devaient être tuées lors de leur arrestation. En fait, la mention "procédure sommaire d'arrestation" figurait au bas de la liste à côté des noms cités. Des défenseurs actifs des droits de l'homme ont affirmé que cette procédure autorisait les soldats des FDI à ouvrir le feu sur des suspects masqués et armés sans suivre toutes les étapes de la procédure régulière d'arrestation, à savoir : sommation, tir en l'air, tir dans les jambes. Le porte-parole des FDI a nié que les soldats des territoires aient reçu pour instructions de tuer des fugitifs et qu'ils soient en possession d'une telle liste. Il n'a fait aucun commentaire concernant la "procédure sommaire d'arrestation". (Ha'aretz, 5 octobre 1993)

30. Le 7 octobre 1993, le cheikh Ahmad Yasin, dirigeant du mouvement Hamas, aurait déclaré que les attaques contre Israël se poursuivraient aussi longtemps que durerait l'occupation. Le cheikh Yasin a ajouté que cela n'excluait pas la possibilité d'une participation à l'élection des membres du Comité d'autonomie. Le dirigeant du mouvement Hamas avait un mois plus tôt lancé un appel au boycottage de ces élections. (Al-Tali'ah, 7 octobre 1993)

31. Le 8 octobre 1993, il a été signalé qu'à la suite d'une demande formulée par le Président égyptien Hosni Mubarak en vue d'encourager le tourisme égyptien en Israël, le passage frontalier de Rafah serait ouvert 24 heures sur 24 à partir du 10 octobre. (Jerusalem Post, 8 octobre 1993)

32. Le 11 octobre 1993, Joseph Alpher, directeur du Centre Jaffee d'études stratégiques à l'Université de Tel-Aviv a déclaré lors d'un colloque sur l'Accord entre Israël et l'OLP qu'Israël se devait de protéger les Palestiniens qui avaient coopéré avec les autorités contre les représailles dont ils seraient l'objet après l'installation de l'administration palestinienne et de ce fait

envisageait de garder un certain nombre de prisonniers pour garantir leur sécurité. Quelque 1 400 personnes et leurs familles vivent près d'un camp des FDI, à Fahme, près de Djénine, d'autres vivent en Israël ou restent en étroit contact avec les FDI. (Jerusalem Post, 12 octobre 1993)

33. Le 12 octobre 1993, l'inspecteur général de la police Rafi Peled a signalé que les plans de retrait de la police israélienne de Jéricho et des secteurs de Gaza contrôlés par les Palestiniens étaient presque achevés. Selon Peled, les postes de police installés dans les communautés arabes seraient transférés dans les communautés juives. Il était prévu d'établir des postes de police dans les grandes communautés juives; d'autres dispositions seraient prises dans les communautés moins importantes. Ainsi, l'actuel quartier général de la police du district de Judée serait vraisemblablement transféré de Bethléem à Maaleh Adumim et celui du district de Shomron serait transféré à Naplouse, probablement en avril 1994. À Gaza, de nouveaux quartiers généraux de la police seraient construits soit au point de contrôle d'Erez, soit à Nahal Oz. (Jerusalem Post, 13 octobre 1993)

34. Le 14 octobre 1993, il a été signalé que le vice-ministre de la défense, Mordechai Gur, avait approuvé le renforcement des dispositifs de sécurité pour les colonies de peuplement de Gaza, le long de la ligne d'affrontement, et aux alentours de Jéricho. Entre autres mesures, on prévoyait d'améliorer l'éclairage, les clôtures de sécurité, les équipements de communication et d'organiser des patrouilles pédestres. Ces mesures coûteraient à l'armée environ 4,7 millions de dollars des États-Unis. (Jerusalem Post, 18 octobre 1993)

35. Le 14 octobre 1993, il a été signalé que la Police palestinienne recruterait 7 000 candidats locaux sur les 30 000 et plus qui avaient postulé. Dans la bande de Gaza, les forces de police seraient dirigées par un ancien officier de la police israélienne, Ibrahim Mouhanna. (Jerusalem Post, 14 octobre 1993)

36. Le 14 octobre 1993, il a été signalé que selon des statistiques établies par la police le nombre des incidents liés au soulèvement avait spectaculairement diminué à Jérusalem depuis la signature de l'Accord avec l'OLP. Toutefois, des renforts de police avaient été amenés à Jérusalem, les services de renseignements ayant appris que des groupes "terroristes" palestiniens opposés à l'Accord s'emploieraient à saper le processus de paix par la violence. (Jerusalem Post, 14 octobre 1993)

37. Le 14 octobre 1993, Yesrael Midad, porte-parole du Comité des colonies de peuplement israéliennes sur la Rive occidentale et dans la bande de Gaza a déclaré que les colons juifs lanceraient une offensive généralisée contre les Palestiniens si Yasser Arafat se rendait à la mosquée Al-Aqsa de Jérusalem. (Al-Tali'ah, 14 octobre 1993)

38. Le 17 octobre 1993, l'inspecteur général de la police, Rafi Peled, a révélé lors d'une conférence de presse que les installations de police des villes et villages arabes des territoires seraient transférées à la nouvelle police palestinienne et que les quelques Palestiniens encore membres de la police israélienne rejoindraient les rangs de la nouvelle police palestinienne.

Au début du soulèvement, des centaines de Palestiniens résidant dans les territoires avaient quitté les forces de police pour protester contre la domination israélienne et sous la pression des dirigeants du soulèvement qui étaient hostiles à toute coopération avec le Gouvernement israélien. (Jerusalem Post, 18 octobre 1993)

39. Le 19 octobre 1993, il a été signalé qu'à Gaza des activistes du Fatah avaient condamné la récente vague de meurtres de personnes revendiqués par le mouvement Hamas; un dirigeant du mouvement Hamas se trouvant en Jordanie avait néanmoins déclaré que les assassinats continueraient. Mohammed Nazzal a déclaré à l'agence France Presse que l'assassinat de personnes était un aspect du soulèvement. Un mois plus tôt, le mouvement Hamas avait déclaré qu'il ne s'en prendrait pas à des Palestiniens pour éviter une guerre civile. (Jerusalem Post, 19 octobre 1993)

40. Le 20 octobre 1993, il a été signalé que les FDI commenceraient bientôt la construction d'une clôture de 61 kilomètres de long autour de la bande de Gaza en prévision du retrait des troupes israéliennes des secteurs peuplés d'Arabes. Cette clôture séparerait la bande de Gaza d'Israël; six ou sept portes y seraient aménagées. (Ha'aretz, 20 octobre 1993; voir aussi Al-Tali'a, 21 octobre 1993)

41. Le 21 octobre 1993, il a été signalé que les FDI allaient ériger une clôture de sécurité autour des colonies de peuplement de Gush Katif. De nouvelles routes seraient par ailleurs construites pour relier des colonies de peuplement, dont Kfar Dorom et Betsrim, au territoire israélien. D'après le plan des FDI, le passage frontalier de Rafah resterait sous contrôle israélien. Selon des sources bien informées, le déploiement des FDI aux alentours des colonies de peuplement se traduirait par la saisie de terres arabes adjacentes. (Al-Tali'ah, 21 octobre 1993)

42. Le 24 octobre 1993, le Fatah a fait savoir par mémorandum qu'un dispositif de sécurité secret, auquel participaient quelque 3 000 volontaires, serait déployé autour de Gaza dans les 48 heures pour assurer la protection physique et matérielle des Palestiniens. Ce mémorandum a été publié après l'assassinat d'Assad Siftawi, membre dirigeant du Fatah. Deux autres dirigeants du Fatah avaient déjà été abattus au cours des derniers mois. (Jerusalem Post, 24 octobre 1993)

43. Le 25 octobre 1993, Halil (Husseini Halil) Zeino, 24 ans, membre armé des Faucons du Fatah, recherché par les FDI depuis trois mois, apprit que son nom figurait sur une liste de sept terroristes en fuite qui seraient amnistiés s'ils se rendaient. Il crut qu'il s'agissait là d'un piège tendu par les Israéliens jusqu'au moment où, le jour même, des soldats interceptèrent son véhicule; il se rendit sur le champ; il fut désarmé, interrogé sur ses compagnons et sur sa position à l'égard du processus de paix, puis renvoyé chez lui. (Ha'aretz, Jerusalem post, 28 octobre 1993)

44. Le 27 octobre 1993, B'tselem, le Centre israélien d'information pour les droits de l'homme dans les territoires occupés, s'est déclaré opposé à l'amnistie générale de tous les prisonniers, palestiniens ou israéliens, qui avaient été condamnés pour homicide. Le Centre a par ailleurs instamment

demandé aux dirigeants palestiniens d'arrêter de torturer et de tuer les Palestiniens. (Ha'aretz, 29 octobre 1993)

45. Le 28 octobre 1993, une trentaine de jeunes Palestiniens, recrutés pour servir dans la police palestinienne, ont organisé une courte marche à Jéricho pour marquer le début de leurs activités dans la ville; plus de 2 000 jeunes Palestiniens recrutés dans la police palestinienne devaient commencer leurs activités les 30 et 31 octobre bien que leur recrutement n'ait pas été coordonné avec les autorités israéliennes. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 29 octobre 1993)

46. Le 28 octobre 1993, des dirigeants palestiniens représentant toutes les tendances politiques ont adressé un appel aux résidents arabes de Jérusalem-Est pour qu'ils s'abstiennent de voter aux élections municipales du 2 novembre en signe de protestation contre l'occupation israélienne de Jérusalem-Est. (Jerusalem Post, 29 octobre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 28 octobre 1993)

47. Le 29 octobre 1993, l'armée a déclaré avoir capturé 27 Palestiniens appartenant au mouvement islamique fondamentaliste Hamas et à la faction du Front populaire de libération de la Palestine de la bande de Gaza, liée à l'OLP. Des armes, des documents et de l'argent ont également été découverts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 31 octobre 1993)

48. Le 29 octobre 1993, on apprenait par la télévision israélienne qu'Israël avait informé 10 militants du Fatah de la bande de Gaza que leurs noms avaient été rayés de la liste des personnes recherchées par l'armée. (Ha'aretz, Jerusalem post, 31 octobre 1993)

49. Le 31 octobre 1993, deux membres des Faucons du Fatah, Samia Buri, 31 ans, du camp de réfugiés de Shati, et Osama Ahmed, 22 ans, du camp de réfugiés de Jabalia, se sont rendus au quartier général des FDI à Gaza après avoir reçu l'assurance qu'ils ne seraient pas arrêtés. (Jerusalem Post, 1er novembre 1993)

50. Le 1er novembre 1993, un groupe de 47 notables israéliens, dont trois anciens membres de la Knesset, ont exhorté les membres des FDI et de la police à contrevenir aux arrêtés d'évacuation qui pourraient être pris. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er novembre 1993)

51. Le 1er novembre 1993, un tract émanant, semble-t-il, du mouvement Hamas attaquant le maire de Jérusalem, Teddy Kollek, et menaçant de violences les habitants arabes qui voteraient lors des élections municipales du 2 novembre, a été distribué dans la partie est de Jérusalem. Sur les quelque 400 000 électeurs de Jérusalem, plus de 90 000 sont arabes, mais ceux-ci ne votent traditionnellement pas afin de protester contre l'autorité exercée par Israël sur la ville. (Jerusalem Post, 2 novembre 1993)

52. Le 3 novembre 1993, le dirigeant des Faucons du Fatah dans la bande de Gaza s'est livré à l'administration civile. Hisham Joudeh, 29 ans, a été libéré immédiatement après avoir déclaré n'avoir tué personne. Bien qu'il ait été recherché pendant deux ans, il figurait parmi les 10 personnes auxquelles il

avait été accordé l'amnistie et dont la liste avait été distribuée par les autorités. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 novembre 1993)

53. Le 4 novembre 1993, on a signalé que moins de 8 000 habitants arabes avaient voté lors des élections municipales de Jérusalem. (Jerusalem Post, 4 novembre 1993)

54. Le 4 novembre 1993, on a déclaré de source diplomatique à Londres que la BBC formerait des journalistes radio palestiniens et fournirait du matériel à une station de radiodiffusion palestinienne que le Gouvernement britannique aiderait à mettre en place en Cisjordanie. L'OLP avait déjà conclu un accord avec la chaîne française France 2 pour aider à la mise sur pied d'une station de télévision palestinienne. L'accord sur la station de radiodiffusion ferait partie d'une enveloppe d'aide britannique aux Palestiniens prévoyant également la formation d'une force de sécurité palestinienne et d'un personnel administratif et de comptables. (Jerusalem Post, 5 novembre 1993)

55. Le 4 novembre 1993, un rapport des services d'études et de contentieux de l'administration des terres et des eaux (Land and Water Establishment for Studies and Legal Services), installés à Jérusalem, révélait qu'au cours du mois d'octobre, 3 habitations avaient été démolies, 158 dounams de terres clôturés ou confisqués, 1 780 arbres déracinés, surtout à Jérusalem mais aussi dans d'autres secteurs de la Rive occidentale. (Al-Tali'ah, 4 novembre 1993)

56. Le 5 novembre 1993, il a été signalé que l'Union européenne entendait centrer son activité dans les territoires tout d'abord à Gaza, où il était prévu de créer une université centrale palestinienne pour les étudiants palestiniens du monde entier. Il semblerait que l'Union européenne soit devenue le plus grand pourvoyeur de fonds à destination de la région lorsqu'elle a décidé d'investir l'équivalent de 600 millions de dollars pour favoriser le développement économique des territoires et contribuer ainsi au processus de paix. (Jerusalem Post, 7 novembre 1993)

57. Le 14 novembre 1993, une bande de cinq jeunes membres du Fatah tenus pour responsables de l'assassinat de Mizrahi le 23 octobre a été découverte dans la zone d'El-Bireh. Lors de leur interrogatoire, les intéressés ont affirmé avoir agi de leur propre chef et non pas sur les ordres de l'organisation. Le chef de l'OLP, Yasser Arafat, a condamné la tuerie. C'était la première fois qu'Arafat condamnait une attaque particulière lancée par des Palestiniens en Israël ou dans les territoires. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 novembre 1993)

58. Le 17 novembre 1993, des militants du Fatah ont distribué des tracts appelant à une poursuite du soulèvement pour venger la mort de Rawzi Ghazawi, qui a été tué par des soldats qui avaient ouvert le feu sur des lanceurs de pierres dans l'école d'El-Bireh. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 novembre 1993)

59. Le 17 novembre 1993, on a signalé que le Service général de sécurité avait arrêté récemment un groupe du Fatah dont les trois membres étaient responsables de l'assassinat de quatre Israéliens en 1990. (Ha'aretz, 17 novembre 1993)

60. Le 18 novembre 1993, des soldats des FDI et des gardes frontière ont arrêté dans la bande de Gaza plusieurs Palestiniens appartenant aux mouvements Hamas

et Fatah. Certains d'entre eux étaient armés de pistolets, de haches et de couteaux. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 19 novembre 1993)

61. Le 21 novembre 1993, on a signalé qu'Israël prévoyait de supprimer de la liste des hommes recherchés les noms de 30 membres des Faucons du Fatah de Gaza afin de faire un geste en faveur des Palestiniens. Ces hommes pourraient ainsi obtenir de nouvelles pièces d'identité auprès de l'Administration civile de Gaza et ne seraient pas tenus de remettre leurs armes. Cette liste, qui a été dressée par des responsables de la sécurité et de hauts responsables du Fatah à Gaza, a fait l'objet d'un accord lors des pourparlers du Caire. (Jerusalem Post, 21 novembre 1993)

62. Le 21 novembre 1993, huit des neuf militants des Faucons du Fatah de Khan Younis et Deir el-Balah se sont livrés à l'Administration civile locale. Ils ont été rapidement libérés car ils figuraient parmi les 30 hommes armés du Fatah dont les noms avaient été supprimés de la liste des personnes recherchées par les FDI. Depuis la signature de l'accord entre Israël et l'OLP, quelque 14 fugitifs s'étaient livrés et ont été par la suite relâchés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 novembre 1993)

63. Le 22 novembre 1993, il a été signalé que le maire de Jérusalem Ehud Olmert avait mis en émoi la population palestinienne de la ville en appelant à l'évacuation du camp de réfugiés de Shu'fat. Interrogé au sujet de ce qu'il entendait entreprendre dans le camp par un journaliste du quotidien de la partie est de Jérusalem Al-Quds, Olmert a déclaré que son objectif premier était d'évacuer le camp de réfugiés de Shu'fat. Un porte-parole d'Olmert a indiqué que les propos du maire avaient été déformés dans la traduction anglaise du texte de l'interview et qu'il avait affirmé en fait espérer que des améliorations soient apportées à Shu'fat. (Jerusalem Post, 22 novembre 1993)

64. Le 23 novembre 1993, trois officiers de l'Armée de libération de la Palestine sont arrivés d'Égypte pour préparer le déploiement de la force de police palestinienne qui aurait lieu le mois suivant. Ils étaient accompagnés de 22 jeunes gens qui auraient suivi avec succès un stage de formation d'une durée de deux mois à la fonction de garde du corps en Égypte. (Ha'aretz, 23 et 24 novembre 1993; Jerusalem Post, 24 novembre 1993)

65. Le 24 novembre 1993, lors des premières élections au conseil des étudiants dans les territoires depuis la signature des accords Israël-OLP, le Fatah, qui avait la mainmise sur l'Université de Bir Zeit pendant les huit dernières années, a été évincé par une alliance de factions radicales de l'OLP et du Hamas. (Jerusalem Post, 25 novembre 1993; Ha'aretz, 26 novembre 1993)

66. Le 25 novembre 1993, on a signalé que les FDI avaient établi un questionnaire destiné à déterminer la motivation et le moral des soldats de cette force après la signature de l'accord avec l'OLP. Il a été demandé aux soldats quel était le moral de leurs unités, s'ils estimaient qu'il fallait modifier les consignes de tir et si leurs relations avec les civils palestiniens avaient changé à la suite de l'accord. Les soldats étaient également censés donner leur opinion sur divers sujets tels que la recherche de fugitifs et la défense des implantations juives. (Jerusalem Post, 25 novembre 1993)

67. Le 25 novembre 1993, on a signalé que des dirigeants palestiniens de Jérusalem prévoyaient de créer un Conseil national de Jérusalem chargé de gérer les affaires de la population palestinienne de la ville, notamment en matière d'éducation, de développement et de sécurité. Ce conseil devait se composer de huit départements, dont ceux de l'économie, des terres, des services, des finances, de la défense et de la sécurité publique. Son financement devait être assuré par l'aide étrangère que devait recevoir l'OLP pour l'instauration de l'autonomie palestinienne dans les territoires. (Ha'aretz, 25 novembre 1993; Jerusalem Post, 26 novembre 1993)

68. Le 25 novembre 1993, on a indiqué que le mouvement Hamas et l'OLP se sont unis dans le camp de réfugiés de Shu'fat pour attaquer le maire de Jérusalem Ehud Olmert, qui avait appelé à l'évacuation du camp. Cependant, le porte-parole du maire, Haggai Elias, a refusé, dans la première réaction officielle aux observations d'Olmert, d'intervenir au sujet de l'interview réalisée en anglais par le journal Al-Quds immédiatement après l'élection locale ("Mon objectif premier est de me débarrasser du camp de réfugiés de Shu'fat. Il s'agit là d'une question importante qui devrait faire date dans mon administration".), en affirmant que le maire avait répété dans les médias, notamment dans les organes en langue arabe, qu'il voulait améliorer la situation dans le camp de réfugiés de Shu'fat, et non l'évacuer. (Jerusalem Post, 25 et 26 novembre 1993)

69. Le 25 novembre 1993, le Centre d'information palestinien sur les droits de l'homme signalait que 20 Palestiniens avaient été tués à des postes de contrôle israéliens depuis janvier 1993. D'après des sources israéliennes, la plupart avaient été abattus parce qu'ils avaient refusé d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter. Selon Khaled Batrawi, appartenant à l'organisation de défense des droits de l'homme Al-Haq, les soldats n'auraient fait aucune sommation avant d'ouvrir le feu. (Al-Tali'ah, 25 novembre 1993)

70. Le 26 novembre 1993, on a signalé que la police de Jérusalem et les forces de sécurité avaient arrêté récemment les membres de deux cellules opérant dans la zone de Jérusalem (Sur Baher et Abu Tor). (Ha'aretz, 26 novembre 1993)

71. Le 29 novembre 1993, le porte-parole de la police de Jérusalem a annoncé la capture, le 4 novembre à Jérusalem, d'une cellule du Hamas composée de quatre membres. Lors de l'interrogatoire, ces derniers ont avoué à la police qu'ils avaient l'intention d'enlever et d'assassiner un soldat ou un colon. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 29 novembre 1993)

72. Le 29 novembre 1993, les Faucons du Fatah ont organisé une opération dans la bande de Gaza après avoir annoncé qu'ils n'observeraient plus de trêve avec les FDI. (Jerusalem Post, 30 novembre 1993)

73. Le 30 novembre 1993, les FDI ont tenté de rétablir le calme dans la bande de Gaza en promettant aux dirigeants du Fatah de prendre une série de mesures de confiance. Lors d'une réunion tenue avec des hauts responsables du Fatah dans la bande de Gaza, le chef de corps de la zone sud, le général de division Matan Vilna'i, a promis de libérer plusieurs dizaines de Palestiniens qui avaient été arrêtés peu de jours auparavant, de rouvrir plusieurs maisons qui avaient été murées, de réduire le nombre des barrages routiers et de diminuer le nombre

des soldats postés dans les zones fortement peuplées. En réponse à cette initiative, les dirigeants du Fatah auraient promis de faire de leur mieux pour rétablir le calme. (Jerusalem Post, 1er décembre 1993)

2. Indicents liés au soulèvement de la population palestinienne contre l'occupation

74. Dans les tableaux ci-dessous, le nom des quotidiens est abrégé de la façon suivante (Al-Fajr est provisoirement non disponible) :

AT Al-Tali'ah
H Ha'aretz
JP Jerusalem Post

a) Liste des Palestiniens tués par des militaires ou des civils israéliens

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
31 août 1993	Azzam Abu Armana, 20 ans	Camp de réfugiés de Nuseirat (bande de Gaza)	Abattu par les forces de l'ordre (unité secrète). Il menaçait d'une hache les chauffeurs palestiniens partant travailler en Israël. Avec un complice, il s'est approché d'une voiture où se trouvaient des soldats en brandissant des couteaux d'un air menaçant. Selon les FDI, les soldats avaient ouvert le feu conformément aux instructions qu'ils avaient reçues. Des sources palestiniennes ont indiqué que les deux hommes avaient tenté de prendre la fuite. (JP, 1er sept. 1993)
3 ou 4 sept. 1993	Nom de la victime non communiqué	Khan Younis (bande de Gaza)	Abattu alors qu'il poignardait un soldat à l'entrée d'un camp militaire à Khan Younis. (H, JP, 5 sept. 1993)
6 sept. 1993	Ghazi Khateb, 17 ans	Camp de réfugiés de Bureij (bande de Gaza)	Aurait été atteint d'une balle à la poitrine lorsque des soldats ont tiré sur des lanceurs de pierres depuis un poste d'observation installé sur un toit situé à plus de 100 mètres. Enquête en cours. (JP, 7 sept. 1993)
7 sept. 1993	Adel (Hamis Halil) Mussa, 24 ans	Gaza	A tiré sur des soldats auxquels il tentait d'échapper à Gaza. Était recherché en tant que membre des Aigles rouges. (H, JP, 8 sept. 1993)
10 ou 11 sept. 1993	Iyad (Abd el) Bassat, 17 ans Nidal (ou Nazal) Ramadan, 17 ans	Bir Nivalla (Rive occidentale) El-Bireh (Rive occidentale)	Abattus tous deux par la police des frontières alors que des jeunes opposés à l'accord de paix entre Israël et l'OLP jetaient des pierres sur les partisans de cet accord et sur des soldats à Ramallah. (H, JP, 12 sept. 1993)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
12 sept. 1993	Iman Atallah	Quartier de Rimal (bande de Gaza)	Abattu par un soldat après avoir poignardé à mort un conducteur d'autobus près de Kfar Silver. Était armé d'un couteau et de grenades. Militant du Hamas. (JP, 13 sept. 1993)
14 sept. 1993	Nom de la victime non communiqué	Bande de Gaza	Abattu après avoir attaqué (avec un couteau ou une arme à feu) et légèrement blessé un soldat à un poste d'observation situé sur le toit de la mairie de Gaza. (H, JP, 15 sept. 1993)
14 sept. 1993	Nom de la victime non communiqué	Rive occidentale	Fugitif recherché. Abattu après avoir, avec un complice, blessé par balles quatre soldats à un barrage routier dressé par l'armée près d'Hébron. (H, JP, 19 sept. 1993)
15 sept. 1993	Nom de la victime non communiqué, 18 ou 24 ans	Naplouse (Rive occidentale)	Abattu par les forces de l'ordre alors que, refusant d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter, il tentait de prendre la fuite en forçant le barrage routier avec sa voiture. (HR, JP, 19 sept. 1993)
19 sept. 1993	Imad Shariff, 16 ans	Nom de la localité non communiqué	Décédé des suites des blessures subies lors d'un accrochage avec les forces de l'ordre le 10 septembre. (JP, 20 sept. 1993)
22 sept. 1993	Abd el-Wahab (Abu Umar), 22 ou 25 ans	Jerareh (bande de Gaza)	Abattu par la police près de Kiryat Malachi tôt le matin; il aurait tenté de renverser des policiers avec sa voiture en essayant de franchir un poste de contrôle. Enquête en cours. (H, JP, 23 sept. 1993; voir aussi AT, 23 sept. 1993)
22 sept. 1993	Yusef Fayez Abu Eada (ou Ida) 17 ou 18 ans	Camp de réfugiés de Jabalia (bande de Gaza)	Décédé à l'hôpital Shifa des suites des blessures subies lors d'une échauffourée avec des soldats dans le camp. Des sources palestiniennes ont déclaré que cette échauffourée s'était produite lorsque des habitants du camp étaient intervenus pour empêcher les soldats d'arrêter des personnes soupçonnées d'être des membres du Fatah. (H, JP, 23 sept. 1993)
2 oct. 1993	Hamed (Salem el-) Karinawi, 24 ans et Musa Saed, 24 ans	Camp de réfugiés de Bureij (bande de Gaza)	Karinawi était, semble-t-il, le dirigeant du groupe Izz Al-din al-Qassam, aile militaire du mouvement Hamas dans le centre de Gaza. Les deux hommes étaient recherchés par les FDI; ils ont été tués lorsque des soldats ont lancé une grenade dans leur bunker. (H, JP, 3 octobre 1993)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
5 oct. 1993	Na'il Mohammed Saleh Al Rifi, 20 ou 22 ans	Gaza	Activiste recherché des Faucons du Fatah, armé d'une Kalashnikov. Tué lors d'un affrontement avec un agent de la police des frontières en civil. (H, JP, 6 octobre 1993; voir aussi AT, 7 octobre 1993)
5 oct. 1993	Main Mohamed Mustafa Al Borei, 20 ans	Bande de Gaza	Membre du Djihad islamique. Abattu près du kibboutz d'Erez après avoir lancé une grenade sur des soldats. Il était armé d'un pistolet mitrailleur Uzi. (H, 6 oct. 1993; voir aussi AT, 7 oct. 1993)
15 ou 16 oct. 1993	Anwar Abu Nasr, 21 ou 24 ans	Camp de réfugiés de Rafah (bande de Gaza)	Selon des sources palestiniennes, il aurait été mortellement blessé par erreur lorsque des soldats ont tiré sur un véhicule dont le conducteur avait refusé de s'arrêter comme il en avait reçu l'ordre pour un contrôle de sécurité à Gaza. Selon le porte-parole des FDI, il a été abattu alors qu'il lançait des pierres sur les FDI. (H, JP, 17 oct. 1993)
20 oct. 1993	Marim Relvan	Khan Younis (bande de Gaza)	Mortellement blessée lorsqu'elle a été heurtée par une jeep de l'armée transportant des soldats envoyés réprimer des troubles sur la place du marché de la ville. (JP, 21 oct. 1993; voir aussi AT, 21 oct. 1993)
31 oct. 1993	Tamer Zeyara, 17 ans, ou Samir Halil Ziara, 21 ans	Gaza	Abattu par son employeur israélien qu'il avait tenté de poignarder. (H, JP, 1er. nov. 1993)
31 oct. 1993	Azmi (Abd el-Majid) Kdeih, ou Kadiah, 20 ans	Huza, à l'est de Khan Younis (bande de Gaza)	Abattu à un barrage routier à Kalkilia alors qu'il s'enfuyait. (H, JP, 1er nov. 1993)
8 nov. 1993	Salim Mahmoud Atiah, 22 ans	Beit Awa (Cisjordanie)	Tué lors d'une fusillade avec des soldats qui encerclaient la maison dans laquelle il s'était réfugié, près d'Hébron. Fugitif recherché, armé d'un fusil mitrailleur et d'un pistolet. (H, JP, 9 nov. 1993)
12 ou 13 nov. 1993	Mohammed (Latif) Adnan Saad, 22 ans	Naplouse (Cisjordanie)	Abattu par l'armée après avoir forcé à pied un barrage routier à A-Ram, dans la partie nord de Jérusalem. (H, JP, 14 nov. 1993; voir aussi AT, 18 nov. 1993)
13 nov. 1993	Eyad Mahmud Badran, 18 ans	Poste de contrôle de Kablan	Abattu par l'armée. (AT, 11 nov. 1993)
15 nov. 1993	Mohammed (Abdel) Jawi Yakin Burkan, 26 ans	Hébron (Cisjordanie)	Abattu par un Israélien qu'il avait attaqué à coups de hache. (H, JP, 16 nov. 1993; voir aussi AT, 18 nov. 1993)
16 nov. 1993	Sami (ou Shadi) Musalah Mohammad Issa, 18 ans	Camp de réfugiés de Bureij (bande de Gaza)	Abattu par un civil israélien après avoir poignardé deux Israéliens près du poste de contrôle d'Erez. (H, JP, 17 nov. 1993; voir aussi AT, 18 nov. 1993)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
16 nov. 1993	Rami Ezzat Ghazawi, 16 ans	Mazrat el-Nubani (bande de Gaza)	Abattu par des soldats qui tiraient sur des lanceurs de pierres dans une école d'El-Bireh. Enquête en cours. (H, JP, 17 et 18 nov. 1993; voir aussi AT, 8 nov. 1993)
18 nov. 1993	Hassan as-Sufi, 30 ans	Rafah (bande de Gaza)	Décédé à l'hôpital des suites de blessures infligées le 15 novembre 1993 (dans une fusillade des FDI, ou lorsque des coups ont été tirés depuis un véhicule israélien en marche). (H, 21 nov. 1993)
22 nov. 1993	Muamar Kassin, 25 ans (ou Muamar Salah al-Mubair), 20 ans	Sajaia (bande de Gaza)	Blessé mortellement par des soldats après avoir tenté d'entrer en collision avec un convoi des FDI au volant d'un camion à ordures volé. (H, JP, 23 nov. 1993)
23 nov. 1993	Mohammed Ahmad (al) Fara, 35 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Tué par des soldats qui ont ouvert le feu après que le véhicule à bord duquel il se trouvait eut forcé un barrage routier dans la ville de Gaza. Enquête en cours. (H, 24 nov. 1993; JP, 24 et 25 nov. 1993; voir aussi AT, 25 nov. 1993)
24 nov. 1993	Imad Akkel, 21 ou 24 ans	Camp de réfugiés de Jabalia (Cisjordanie)	Chef du groupe Izz Al-din al-Qassam, aile militaire du mouvement Hamas à Gaza. Abattu par des forces de sécurité ou agents d'infiltration). Responsable d'attaques lancées aussi bien contre des Israéliens que contre des Palestiniens. (H, JP, 25 et 26 nov. 1993)
24 nov. 1993	Non identifié, 18 ans	Camp de réfugiés de Jabalia (Cisjordanie)	Fugitif recherché. Tué alors qu'il forçait un barrage routier (ou après une course poursuite en voiture dans le camp). (JP, 25 et 26 nov. 1993)
25 nov. 1993	Ahmed Abdallah (Ahmed), 26 ans	Résident saoudien	A succombé à l'hôpital de blessures infligées par des soldats qui tiraient sur une voiture suspecte à Gaza. (H, 26 nov. 1993; JP, 28 nov. 1993)
26 ou 27 nov. 1993	Khaled (Mahmoud Mustafa) (Az)-Zayir	Hirmallah (Cisjordanie)	Haut responsable du groupe Izz Al-din al-Qassam en Cisjordanie. Abattu par une force de police spéciale qui l'a délogé de ses caches à Sur Baher. (H, JP, 28 nov. 1993)
28 nov. 1993	Ahmed Abu (el) Rish	Khan Younis (Cisjordanie)	Fugitif du Fatah qui s'était livré deux semaines auparavant et a été libéré par l'armée. Abattu par des forces d'infiltration dans des circonstances qui n'ont pas été élucidées lors d'un échange de coups de feu. Armé. (H, 29 nov. 1993; JP, 29 et 30 nov. 1993 et 1er déc. 1993)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
28 nov. 1993	Farid Yussuf Ibrahim Matar, 26 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Aucune information n'a été communiquée. (H, 30 nov. 1993)
29 nov. 1993	Farid Imter, 26 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Badaud blessé le 26 nov. 1993. Décédé à l'hôpital. (JP, 30 nov. 1993)
30 nov. 1993	Non identifié	Sheikh Radwan (bande de Gaza)	Tué lorsqu'une patrouille des FDI ayant essuyé des coups de feu a riposté. (JP, 1er déc. 1993)

b) Liste d'autres Palestiniens tués du fait de l'occupation

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
29 août 1993	Nom de la victime non communiqué	Shabura/Rafah (bande de Gaza)	(H, 30 août 1993)
2 sept. 1993	Ramadan Sousi	Bande de Gaza	Assassiné à coups de couteau dans son lit par deux Palestiniens qui ont pénétré dans l'hôpital Shifa où il avait été hospitalisé après avoir été poignardé quelques jours auparavant. (JP, 5 sept. 1993)
12 sept. 1993	Nom de la victime non communiqué	Bande de Gaza	Tué lorsqu'il s'est délibérément jeté avec sa voiture qui était chargée de grenades et de jerricans d'essence, contre un car du service pénitentiaire de Gaza, qui a pris feu. (H, JP, 13 sept. 1993)
12 sept. 1993	Nom de la victime	Camp de réfugiés de Rafah (bande de Gaza)	Militant de l'OLP. Tué par l'explosion d'une grenade qu'il tenait à la main, alors qu'il s'enfuyait en courant pour échapper aux soldats qui le poursuivaient. (JP, 19 sept. 1993)
14 sept. 1993	Nom de la victime non communiqué, 19 ans	Bande de Gaza	Portait une ceinture bourrée d'explosifs autour de la taille pour commettre un attentat-suicide. Tué par l'explosion de la charge avant d'avoir pu pénétrer dans le commissariat de police du district de Gaza. (H, JP, 15 sept. 1993)
15 sept. 1993	Haled al-Burnu, 26 ans	Quartier de Rimal (bande de Gaza)	Ont peut-être été abattus par des militants du Hamas. (H, 19 et 27 sept. 1993)
	Nom de la victime non communiqué	Gaza	
	Nom de la victime non communiqué	Gaza	
19 sept. 1993	Jamal Abu Warda et Jamal Shahda	Jabalia (bande de Gaza)	Des hommes armés du Fatah ont revendiqué leur exécution. (JP, 20 sept. 1993)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
21 sept. 1993	Mohammed (Ibrahim) Abu Sha'aban, 36 ou 37 ans	Quartier de Rimal (bande de Gaza)	Militant pro-Fatah et avocat connu de Gaza. Abattu par des tireurs masqués après avoir assisté à une cérémonie célébrant la signature de l'Accord israélo-palestinien (voir aussi AT, 23 sept. 1993). Sa mort, qui était peut-être due à des motifs politiques, a fait naître la crainte que des assassinats politiques soient commis en raison de dissensions au sein du Fatah. (H, JP, 22 et 23 sept. 1993)
26 sept. 1993	Ashraf Mahadi, 19 ans	Quartier de Sheikh Ajlin (bande de Gaza)	Tué lorsque la voiture chargée d'explosifs qu'il conduisait a explosé et pris feu près de Gaza. (H, JP, 27 sept. 1993)
26 sept. 1993	Mohammed Ibrahim Mored	Gaza	Abattu par des hommes masqués. (JP, 27 sept. 1993)
4 oct. 1993	Kamal Bani Odeh, ou Suleiman Jeidan, 40 ans	Tamoun ou Kibya (Cisjordanie)	Kamikaze : a fait exploser son véhicule à proximité d'un autobus transportant des soldats; il était recherché par les FDI. (H, 5 oct. 1993; JP, 5 et 6 oct. 1993)
15 ou 16 oct. 1993	Ahed Fawzi Kehail, 34 ans	Gaza	Abattu par deux hommes masqués dans son échoppe de barbier; partisan convaincu du Fatah; le mouvement Hamas a revendiqué ce meurtre. (H, 17 oct. 1993; JP, 17 et 18 oct. 1993; voir aussi AT, 21 oct. 1993)
15 ou 16 oct. 1993	Maisoun Alaga, 24 ans, ou Mahan Yarnis	Khan Younis (bande de Gaza)	Tirée de chez elle par des hommes masqués et tuée d'une balle dans la tête. Le mouvement Hamas a revendiqué cette exécution. (H, 17 oct. 1993; JP, 17 et 18 oct. 1993)
15 ou 16 oct. 1993	(Abdel Hamis) Nabil (Ataf) Jouda, 24 ans	Camp de réfugiés de Nuseirat (bande de Gaza)	Le corps portait des marques de torture; la victime avait été enlevée plusieurs jours auparavant. Le mouvement Hamas a revendiqué le meurtre. (H, 17 oct. 1993; JP, 17 et 18 oct. 1993)
15 ou 16 oct. 1993	Mahmud Lahim		Poignardé et abattu. (JP, 18 oct. 1993)
21 oct. 1993	Assad Siftawi, 58 ans	Gaza	Dirigeant influent du Fatah; abattu par deux hommes masqués non identifiés. (H, JP, 22 oct. 1993; voir aussi AT, 28 oct. 1993)
22 ou 23 oct. 1993	Salim Salah Jahur	Camp de réfugiés de Shati' (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués. (H, 24 oct. 1993)
22 ou 23 oct. 1993	Masser Ali al-Masri, 17 ans	Camp de réfugiés de Balata (Cisjordanie)	Abattu. Une enquête est en cours. (H, 24 oct. 1993)
24 oct. 1993	Mariam Jouda, 23 ou 40 ans	Camp de réfugiés de Rafah (bande de Gaza)	Atteinte accidentellement d'une balle lors d'un affrontement entre les factions. (H, JP, 25 oct; 1993)
25 oct. 1993	Mohammed Salah	El Khadri (Cisjordanie)	Atteint de balles tirées par des tireurs masqués (JP, 26 oct. 1993)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
29 ou 30 oct. 1993	Ahmed Oudeh	Hableh (Cisjordanie)	Poignardé et abattu à Kalkiliya. Agent immobilier qui vendait des terres au nom de vendeurs arabes anonymes pour y installer des colonies de peuplement juives. (H, JP, 31 oct. 1993; voir aussi AT, 4 nov 1993)
2 nov. 1993	Non identifié	Kibiya (Cisjordanie)	A sauté lors d'un attentat manqué à la voiture piégée. (H, JP, 3 nov. 1993)
19 ou 20 nov. 1993	Rawah al-Khan, 20 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Abattue.
	Abdallah Halabi, 40 ans	Rimal (bande de Gaza)	Étranglé.
	Abin Ahmed Abu Libda	Rafah (bande de Gaza)	Abattu. Les trois personnes ci-dessus ont été enlevées à leur domicile au début de la semaine. (H, JP, 22 nov. 1993)
23 nov. 1993	Abed Shkhada, 26 ans (ou Abd el-Razak Shahade)	Hébron (Cisjordanie)	Tué par l'explosion de la bombe qu'il posait. (H, JP, 24 nov. 1993)
25 nov. 1993	Hamis Hamas Hanoun, 25 ans	Jabalia (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués. (JP, 26 nov. 1993)

c) Autres incidents liés au soulèvement

75. Le 29 août 1993, un homme a été tué à Rafah (voir liste). Des affrontements entre des soldats et des habitants des territoires ont été signalés, en particulier dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza (Jabalia, Shati', Rafah et Khan Younis); quatre habitants ont été blessés. Sur la Rive occidentale, des jets de pierres ont été signalés à Djénine et Hébron. (Ha'aretz, 30 août 1993)

76. Le 30 août 1993, des coups de feu ont été tirés et un cocktail Molotov a été lancé contre un avant-poste des FDI dans le camp de réfugiés de Jabalia. Il n'a été signalé ni blessés ni dégâts. Selon des sources palestiniennes, quatre habitants du camp ont été légèrement blessés par les tirs des FDI lors de troubles à Khan Younis. (Ha'aretz, 31 août 1993)

77. Le 31 août 1993, les forces de l'ordre ont abattu un militant du Hamas armé et masqué dans le district de Gaza (voir liste). Le Hamas a veillé à ce que la grève, dont le mot d'ordre avait été donné par diverses factions au sein de l'OLP et à l'extérieur qui rejettent l'accord sur l'autonomie à Gaza et Jéricho d'abord, soit largement suivie dans tous les territoires, mais en particulier à Gaza. (Jerusalem Post, 1er septembre 1993)

78. Le 1er septembre 1993, les partisans du chef de l'OLP, Yasser Arafat, ont organisé plusieurs rassemblements et meetings dans les territoires en faveur de l'accord de paix entre Israël et l'OLP. À Gaza, une quinzaine de personnes ont été blessées lors de la première réaction violente à l'accord lorsque des

militants du Hamas ont lancé des pierres sur les participants à un rassemblement de partisans de la paix dans le camp de réfugiés de Shati'. (Jerusalem Post, 2 septembre 1993)

79. Le 2 septembre 1993, un soldat des FDI, Zion Elkobi, a été tué et un autre a été blessé lorsque leur véhicule est tombé dans une embuscade que leur avaient tendue des hommes armés sur la route, près du village de Dura dans la région d'Hébron. Un homme a été assassiné dans son lit à l'hôpital Shifa (voir liste). Des sources palestiniennes ont fait état d'incidents isolés dans la bande de Gaza; deux personnes ont été blessées à Rafah. (Ha'aretz, 3 septembre 1993; Jerusalem Post, 3 et 5 septembre 1993)

80. Les 3 et 4 septembre 1993, les forces de l'ordre ont abattu un Palestinien qui brandissait un couteau à Khan Younis avec lequel il avait grièvement blessé un soldat (voir liste). Des sources palestiniennes ont indiqué que quatre à cinq personnes avaient été légèrement blessées à Beit Lahiya lors d'affrontements entre l'armée et les participants à une marche organisée par des partisans du Djihad islamique. Les FDI ont déclaré qu'aucun blessé n'avait été signalé. Les partisans du Fatah auraient tiré sur des partisans du Front populaire qui participaient à une marche à Rafah pour protester contre le projet d'accord, blessant un homme. Quatre cocktails Molotov ont été lancés contre une maison à Abu Tor (Jérusalem-Est). Il n'y a pas eu de blessés. Une grenade a été lancée à Beit Hadassah, un quartier juif d'Hébron; mais elle n'a pas explosé et a été détruite par un expert en explosifs des FDI. Plusieurs coups de feu ont été tirés contre une voiture de police israélienne à Gaza. Il n'y a eu ni blessés ni dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 5 septembre 1993)

81. Le 5 septembre 1993, des sources palestiniennes ont fait état de plusieurs affrontements entre des partisans de l'OLP et du Hamas au cours desquels une personne avait été blessée. Des incidents isolés ont été signalés dans tous les territoires, et deux habitants du camp de réfugiés de Jabalia ont été blessés au cours d'un accrochage avec l'armée. Deux personnes ont été blessées à Rafah dans des circonstances analogues. Des pierres ont été lancées contre plusieurs voitures appartenant à des colons sur la route principale qui traverse la bande de Gaza. (Ha'aretz, 6 septembre 1993)

82. Le 6 septembre 1993, l'armée a abattu un homme qui lançait des pierres dans le camp de réfugiés de Bureij (voir liste). Trois Israéliens ont été blessés par l'explosion de trois cocktails Molotov lancés contre l'hôtel Mont Sion à Jérusalem. (Ha'aretz, 8 septembre 1993; Jerusalem Post, 7 et 8 septembre 1993)

83. Le 7 septembre 1993, des soldats ont abattu un homme armé recherché qui avait tiré sur eux alors qu'il tentait de prendre la fuite à Gaza (voir liste). Son complice a été blessé et arrêté. Un habitant de la bande de Gaza a essayé de poignarder un soldat en faction à un barrage routier dressé à l'entrée de la bande de Gaza. L'agresseur et un passant ont été légèrement blessés. Plusieurs affrontements ont été signalés entre des Palestiniens et l'armée dans la bande de Gaza (à Gaza et Rafah et dans les camps de réfugiés de Jabalia et de Shati'); cinq habitants ont été blessés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 septembre 1993)

84. Le 8 septembre 1993, des accrochages avec l'armée ont été signalés dans les camps de réfugiés de Shati', Rafah et Jabalia. Des troubles ont été également signalés sur la Rive occidentale. Un membre des FDI a été légèrement blessé par une pierre dans le camp de réfugiés de Jalazone. (Ha'aretz, 9 septembre 1993)

85. Les 10 et 11 septembre 1993, des gardes frontière ont abattu deux Palestiniens à Ramallah (voir liste) lorsque des jeunes opposés à l'accord entre Israël et l'OLP ont lancé des pierres sur les partisans de cet accord et sur des soldats au cours de l'un des nombreux rassemblements d'opposition organisés pendant le week-end. Selon des sources hospitalières, 20 autres personnes ont été blessées par des tirs des FDI. Les FDI ont affirmé qu'outre les gardes frontière, il était possible que des Palestiniens opposés à l'accord aient eux aussi tiré des coups de feu. Des rassemblements ont également eu lieu à Jéricho, Beit Sahur, Hébron et Naplouse. Cinq blessés ont été signalés à Jérusalem-Est et huit à Gaza. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 septembre 1993)

86. Le 12 septembre 1993, quatre Israéliens et trois Arabes ont été tués au cours de quatre incidents distincts, la veille de la signature de l'accord de paix à Washington. Trois réservistes en patrouille, le sergent-chef Avraham Shabel, 29 ans, le sergent Waffa Assad, 27 ans, et le sergent Mawaffak Abu Shab, 28 ans, ont été tués dans une embuscade tendue par le Hamas à l'est de Gaza. Avant de s'enfuir, les agresseurs ont réussi à s'emparer des armes de deux des soldats. Le conducteur d'un autobus de la compagnie Egged, Yehiel Carmi, a été poignardé à mort par un militant du Hamas qui avait détourné son véhicule entre Ashdod et Ashkelon. Le pirate de la route a été abattu par la suite par un soldat (voir liste). Deux soldats ont été légèrement blessés au cours de l'incident. À la suite d'un attentat manqué à la voiture piégée contre un car du Service pénitentiaire de Gaza, deux Israéliens ont été blessés et l'un des auteurs de l'attentat tué (voir liste). Un militant de l'OLP a été tué alors qu'il tentait d'échapper aux soldats qui le poursuivaient lorsqu'une grenade qu'il tenait à la main a explosé, dans le camp de réfugiés de Rafah (voir liste). Un conducteur d'autobus israélien a été légèrement blessé lorsque des coups de feu ont été tirés sur son véhicule près de Halhoul, au nord d'Hébron. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 septembre 1993)

87. Le 13 septembre 1993, il a été signalé que des pierres avaient été lancées contre des véhicules israéliens au cours de plusieurs incidents qui avaient eu lieu à Gush Etzion. (Jerusalem Post, 14 septembre 1993)

88. Le 14 septembre 1993, un homme portant une ceinture bourrée d'explosifs autour de la taille pour commettre un attentat suicide a été tué lorsque la charge a explosé avant qu'il ait pu pénétrer dans le commissariat de police du district de Gaza (voir liste). Personne d'autre n'a été blessé lors de l'explosion. Un Palestinien qui avait attaqué et légèrement blessé un soldat à Gaza a été abattu par un autre soldat (voir liste). Des militants armés du Hamas ont ouvert le feu à un barrage routier de l'armée près d'Hébron, blessant quatre soldats dont deux grièvement. L'un des tireurs a été abattu au cours de la poursuite qui a suivi (voir liste) (voir aussi Al-Tali'ah, 16 septembre 1993). Les autres agresseurs ont réussi à s'échapper. Un soldat a été légèrement blessé à Ramallah par des pierres lancées contre le poste de garde où il se trouvait. Des pierres ont été lancées également sur des véhicules appartenant à des colons dans tous les territoires. Un jeune

Israélien a été légèrement blessé à Hébron lors d'affrontements entre des colons et des manifestants palestiniens. Une voiture israélienne a été attaquée par des Arabes dans le secteur de Bethléem. Il n'y a pas eu de blessés. Des sources palestiniennes ont fait état de heurts entre des militants du Hamas et l'armée à Rafah; quatre personnes ont été blessées. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 15 et 19 septembre 1993)

89. Les 15, 16, 17 et 18 septembre 1993 (Congé du Nouvel An), un jeune de la région a été abattu par les forces de l'ordre à Naplouse lorsqu'il a refusé d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter (voir liste). Des sources palestiniennes dans la bande de Gaza ont signalé que trois habitants avaient été assassinés (voir liste). Un soldat a été légèrement blessé par les pierres lancées contre la patrouille dont il faisait partie à Kafr Bido, près de Ramallah. Un Juif a été frappé à la tête avec une bouteille par un jeune Arabe dans la vieille ville de Jérusalem. Trois cocktails Molotov ont été lancés contre des cibles militaires et civiles israéliennes à Hébron, Bir Zeit et dans la région de Djénine. Il n'y a eu ni blessés ni dégâts. Une grenade à main a été lancée sur une patrouille dans le camp de réfugiés de Dheisheh mais elle n'a pas explosé. Cinq mille à 10 000 personnes auraient participé à un rassemblement organisé à Gaza par le Hamas pour dénoncer le dirigeant de l'OLP, Yasser Arafat, comme traître. Plusieurs autres rassemblements, pour ou contre l'accord, ont été organisés dans différents secteurs de Gaza ainsi qu'à Nusseirat, Rafah, Beit Lahiya et Deir el-Balah. Dans la région d'Hébron, plusieurs affrontements auraient eu lieu entre des Israéliens et des Arabes au cours de manifestations en faveur de l'accord. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 19 septembre 1993)

90. Le 19 septembre 1993, un jeune Palestinien est décédé des suites des blessures qu'il avait subies au cours d'une échauffourée avec les forces de l'ordre plusieurs jours auparavant (voir liste). Des tireurs du Fatah ont revendiqué l'exécution de deux personnes de Gaza (voir liste). À Jérusalem, un soldat a été renversé par une voiture en provenance des territoires au cours de ce qui semble être un attentat terroriste. Une voiture portant des plaques d'immatriculation israéliennes a forcé un barrage routier près de Kafr, dans la zone de Tulkarem/Djénine. Des soldats ont tiré sur la voiture au moment où elle franchissait le barrage mais elle ne s'est pas arrêtée. Un Arabe habitant dans le secteur a été légèrement blessé par balles à un poste de contrôle de Katensawah lorsque les FDI ont ouvert le feu parce qu'il avait refusé d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter. À Jérusalem, une roquette de bazooka a été découverte cachée dans un sac près de la nouvelle porte d'entrée dans la vieille ville. Deux habitants des territoires ont été blessés au cours d'affrontements et un soldat des FDI a été légèrement blessé par une pierre dans la région de Rafah. Des jets de pierres ont été signalés dans tous les territoires, en particulier dans le secteur de Rafah, à Gaza et à Ramallah. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 septembre 1993)

91. Le 21 septembre 1993, des tireurs masqués ont tendu une embuscade à un avocat connu de Gaza et l'ont abattu (voir liste). (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 septembre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 23 septembre 1993)

92. Le 22 septembre 1993, un Palestinien a été abattu par la police près de Kiryat Malachi (voir liste); il aurait essayé de renverser des policiers en cherchant à s'enfuir dans une voiture volée. Deux autres personnes qui se

trouvaient également dans la voiture ont pris la fuite. Un jeune Palestinien est mort des suites des blessures subies lors d'une échauffourée avec des soldats dans le camp de réfugiés de Jabalia (voir liste). Une bombe de fabrication artisanale a été lancée contre un poste militaire à Khan Younis. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 septembre 1993)

93. Le 23 septembre 1993, un jeune Arabe de 13 ans originaire de Yamoun, près de Djénine, a été légèrement blessé par le chauffeur d'un camion israélien transportant du mazout qui avait ouvert le feu lorsque son véhicule avait reçu des pierres. (Jerusalem Post, 24 septembre 1993)

94. Les 24 et 25 septembre 1993, (Yom Kippour — Jour du Grand pardon), Yigal Vaknin, 22 ans, a été poignardé à mort dans une plantation d'agrumes près de la caravane dans laquelle il vivait à Moshav Batzra, à quelques kilomètres au nord de Ra'anana. La police a trouvé une note tapée à la machine en arabe disant que le Hamas était responsable de son assassinat. Un soldat a été légèrement blessé d'un coup de couteau par une jeune femme à El-Bireh. Des sources palestiniennes ont fait état d'affrontements isolés à Gaza, Jabalia et Shati ainsi qu'à Khan Younis où un habitant a été blessé par des tirs des FDI. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 26 septembre 1993)

95. Le 26 septembre 1993, un Palestinien qui s'apprêtait à commettre un attentat suicide a été tué lorsque la voiture chargée d'explosifs qu'il conduisait a explosé (voir liste). Un homme a été abattu par des hommes masqués dans la bande de Gaza (voir liste). (Ha'aretz, Jerusalem Post, 27 septembre 1993)

96. Le 27 septembre 1993, un Israélien de 17 ans, Amitai Kapah, est mort des suites des blessures subies lors d'un accident de voiture près du carrefour d'A-Ram à Jérusalem. Les quatre passagers de l'autre voiture ont été très légèrement ou légèrement blessés. Il se peut que Kapah ait perdu la maîtrise de son véhicule lorsque celui-ci a reçu des pierres. Des affrontements isolés ont été signalés entre des soldats et des habitants des territoires, en particulier dans les camps de réfugiés de Rafah et de Khan Younis où deux habitants ont été blessés par les tirs des FDI. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 septembre 1993)

97. Le 30 septembre 1993, l'OLP a lancé un appel à la grève générale pour protester contre l'arrestation, le 30 septembre, d'un commandant et de cinq autres membres des Panthères noires en violation, selon elle, de l'accord de paix. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er octobre 1993)

98. Les 1er et 2 octobre 1993, deux terroristes du mouvement Hamas ont été tués par les forces de sécurité à Gaza lors d'une vaste opération dirigée contre les cellules du Izz Al-din al-Qassam (voir liste). Cinq Israéliens ont été blessés lorsqu'une mine a explosé à proximité du kibboutz de Ramat Rahel près du secteur méridional de Jérusalem. Selon la police, il s'agirait d'un attentat terroriste. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 octobre 1993)

99. Le 3 octobre 1993, deux Israéliens ont été blessés lors de deux fusillades près de Gush Etzion. Une troisième fusillade qui n'a fait aucune victime a été signalée dans le secteur d'Hébron. Un Israélien a été légèrement blessé lorsque son véhicule a été attaqué à coups de pierres dans le centre d'Hébron. Des

incidents du genre habituel ont été signalés dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 octobre 1993)

100. Le 4 octobre 1993, un kamikaze a fait exploser son véhicule à proximité d'un autobus transportant des soldats de Jérusalem à Shiloh; une trentaine de personnes ont été blessées (voir liste). (Ha'aretz, 5 octobre 1993; Jerusalem Post, 5 et 6 octobre 1993)

101. Le 5 octobre 1993, un fugitif recherché a été tué à Gaza lors d'un accrochage avec un groupe d'agents de la police des frontières en civil alors qu'il semblerait qu'il se rendait (voir liste). Les FDI ont tué un Palestinien armé près du kibboutz d'Erez : il aurait lancé une grenade sur des soldats (voir liste). (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 octobre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 7 octobre 1993)

102. Les 6, 7 (Simhat Torah), 8 et 9 octobre 1993, des Palestiniens auraient poignardé et abattu deux randonneurs, Dror Forer et Oren Bakar, à Wadi Kelt, dans le désert de Judée. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 10 octobre 1993)

103. Le 10 octobre 1993, un véhicule aurait tenté de renverser des soldats qui patrouillaient dans le secteur de Tulkarem. (Ha'aretz, 11 octobre 1993)

104. Le 11 octobre 1993, un Palestinien a été blessé et deux autres se sont enfuis lorsque des soldats ont tiré sur un véhicule portant des plaques minéralogiques bleues des territoires qui avait forcé un barrage routier des FDI à Gush Etzion. (Jerusalem Post, 13 octobre 1993)

105. Le 12 octobre 1993, un Arabe a poignardé un Israélien devant une usine près du poste de contrôle d'Erez. L'agresseur a réussi à s'enfuir. Des sources palestiniennes ont signalé des affrontements à Rafah, à Jabalia et à Shati. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 octobre 1993)

106. Le 13 octobre 1993, deux partisans du mouvement Hamas auraient été intoxiqués par des gaz lorsque des soldats ont dispersé des groupes qui manifestaient contre l'accord de paix devant le tribunal militaire de Naplouse. Un garde frontière a été légèrement blessé lorsque son véhicule a été attaqué à coups de pierres près du camp de réfugiés d'Arroub. Un cocktail Molotov a été lancé sur un autobus israélien dans le secteur d'Hébron; il n'y a pas eu de dégâts. Des incidents ont été signalés dans les camps de réfugiés de Rafah et de Khan Younis. Une grève générale a été observée dans les territoires pour protester contre la signature de l'accord de paix entre Israël et l'OLP. (Ha'aretz, 14 octobre 1993)

107. Les 15 et 16 octobre 1993, quatre Palestiniens ont été tués à la suite de querelles intestines (voir liste). Des soldats des FDI ont abattu un Palestinien dans des circonstances non élucidées (voir liste). Neuf Palestiniens et une Israélienne ont été blessés lors d'affrontements entre des colons juifs et des Palestiniens à Hébron après qu'un étudiant de l'école talmudique eut été poignardé alors qu'il passait devant le Tombeau des Patriarches. L'étudiant a été légèrement blessé. À Hébron, des soldats ont tiré sur un véhicule portant des plaques minéralogiques des territoires qui ne s'était pas arrêté à un barrage routier; le véhicule a réussi à s'enfuir.

Trois cocktails Molotov ont été lancés sur des véhicules militaires et civils à Hébron et à Neve Yaacov, au nord de Jérusalem. Des sources palestiniennes ont signalé des incidents à Jabalia et à Khan Younis où deux personnes ont été blessées. (Ha'aretz, 17 octobre 1993; Jerusalem Post, 17 et 18 octobre 1993)

108. Le 18 octobre 1993, quatre résidents arabes ont été blessés lorsqu'une grenade a été lancée sur une jeep des FDI sur le marché de Naplouse et a explosé sous un camion portant des plaques minéralogiques bleues des territoires. Aucun soldat n'a été blessé. Des sources palestiniennes ont signalé des troubles sporadiques dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza (Rafah, Jabalia) et des attaques à coups de pierres contre des véhicules israéliens à Hébron et à Ramallah. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 19 octobre 1993)

109. Le 19 octobre 1993, un épicier israélien a été légèrement blessé par balle près de Beit Lahia, dans la bande de Gaza. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 octobre 1993; voir aussi Al-Tali'Ah, 21 octobre 1993)

110. Le 20 octobre 1993, trois femmes ont été blessées, dont l'une mortellement, à Khan Younis, lorsqu'elles ont été heurtées par une jeep de l'armée qui transportait des soldats envoyés réprimer des troubles sur la place du marché (voir liste). (Jerusalem Post, 21 octobre 1993; voir aussi Al-Tali'Ah, 21 octobre 1993)

111. Le 21 octobre 1993, à Gaza, deux tireurs non identifiés ont abattu un des principaux dirigeants du Fatah (voir liste). Un conducteur d'autobus israélien a été blessé par des pierres lancées sur son véhicule au croisement de Sajaya dans la bande de Gaza. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 octobre 1993)

112. Les 22 et 23 octobre 1993, deux Palestiniens ont été tués (voir liste). Dans le camp de réfugiés de Rafah, des membres du Fatah ont tiré sur un sympathisant du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), qu'ils ont blessé et un membre du FPLP a tiré sur un sympathisant du Fatah. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 octobre 1993)

113. Le 24 octobre 1993, des hommes armés du mouvement Hamas, se faisant passer, semble-t-il, pour des colons juifs, ont tué deux réservistes, Ehud Roth, 35 ans, et Ilan Levy, 23 ans, qu'ils avaient pris à leur bord près de la colonie de peuplement de Gush Katif où ils faisaient de l'auto-stop pour rentrer chez eux depuis leur base (voir aussi Al-Tali'ah, 28 octobre 1993). Lors du deuxième jour d'affrontements entre factions dans le camp de réfugiés de Rafah, des membres des Faucons du Fatah qui tiraient sur des membres des Red Eagles ont accidentellement atteint à la tête une femme qui a été tuée (voir liste). Des bandes rivales ont échangé des coups de feu dans les camps de réfugiés de Shabura et de Rafah; une femme a été blessée. Des incidents de jets de pierres contre des véhicules des FDI ont été signalés dans les territoires. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 octobre 1993)

114. Le 25 octobre 1993, un résident du secteur de Bethléem a été abattu (voir liste). Dans la ville de Gaza, un automobiliste palestinien dont le véhicule était chargé d'explosifs et de bonbonnes de butagaz a délibérément embouti des véhicules israéliens. Deux employés de l'administration civile ont été légèrement blessés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 26 octobre 1993)

115. Le 27 octobre 1993, à Gaza, un soldat des FDI a été blessé à la tête par une pierre lancée sur le véhicule dont il assurait la garde. Deux autres incidents de jets de pierres ont été signalés à Bureij et à Tulkarem, où une personne a été légèrement blessée. Deux Palestiniens ont été blessés par des tirs des FDI à Bureij. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 octobre 1993)

116. Les 29 et 30 octobre 1993, le corps d'Haim Mizrahi, résident de la colonie de peuplement de Beit El "B", a été retrouvé dans le coffre de son véhicule près de Surda, 24 heures après qu'il eut été poignardé et enlevé par trois hommes masqués dans une ferme appartenant à un Palestinien près de la colonie. Le véhicule et le corps avaient été brûlés. Un promoteur palestinien a été tué (voir liste). Un soldat a été légèrement blessé par des jets de pierres dans le camp de réfugiés de Nuseirat. Selon des sources palestiniennes, deux personnes ont été blessées dans le camp de réfugiés de Jabalia. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 31 octobre 1993)

117. Le 31 octobre 1993, un homme d'affaires israélien de la zone industrielle d'Erez a tiré sur son employé qui avait tenté de le poignarder et l'a tué (voir liste). Un Palestinien de la bande de Gaza a été abattu alors qu'il prenait la fuite à un barrage routier à Kalkiliya (voir liste). Un Israélien a été légèrement blessé par des pierres lancées sur son véhicule à Ramallah. Des sources palestiniennes ont signalé des heurts entre des résidents et des soldats des FDI dans les camps de réfugiés de Jabalia, de Nuseirat et de Khan Younis. Deux résidents de Jabalia auraient été blessés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er novembre 1993)

118. Le 1er novembre 1993, quatre ouvriers du moshav de Katif, près de Khan Younis, auraient essuyé des coups de feu. (Jerusalem Post, 2 novembre 1993; Ha'aretz, 3 novembre 1993)

119. Le 2 novembre 1993, un Palestinien a sauté lors d'un attentat manqué à la voiture piégée en Cisjordanie (voir liste). L'incident n'a fait aucun autre blessé. Un Palestinien de Dahiriya a tenté de poignarder un garde à Beersheba. L'assaillant a réussi à s'enfuir. Deux policiers ont été blessés par des pierres lancées sur leur véhicule au poste de contrôle d'Erez. Un colon de Pisgat aurait essuyé des coups de feu. Des incidents mettant en cause des jets de pierres ont été signalés dans l'ensemble des territoires, en particulier à Jabalia et Khan Younis, où un habitant a été blessé. Une grève générale a été observée dans les territoires, notamment dans la partie est de Jérusalem, pour protester contre la signature de la Déclaration de Balfour. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 novembre 1993)

120. Le 3 novembre 1993, des soldats des FDI, craignant de sauter dans un attentat à la voiture piégée, ont blessé à l'arme à feu deux Palestiniens dont le véhicule avait embouti le leur dans la bande de Gaza. (Jerusalem Post, 4 novembre 1993)

121. Les 5 et 6 novembre 1993, quatre résidents arabes d'Hébron, dont une femme, ont été blessés lors d'accrochages avec des Juifs d'Hébron et de Kiryat Arba. Deux bombes posées en bordure de route ont été découvertes et désamorcées par les forces de sécurité à Gush Katif. Dans la bande de Gaza, plusieurs incidents

ont été signalés et un habitant a été blessé à Jabalia. (Ha'aretz, 7 novembre 1993; Jerusalem Post, 7 et 16 novembre 1993)

122. Le 7 novembre 1993, des hommes armés à bord d'une voiture ont tiré une vingtaine de balles sur le véhicule d'un ancien député, le rabbin Haim Druckman, près d'Hébron, le blessant et tuant son chauffeur, Ephraim Ayoubi, 30 ans, de Kfar Darom. Quatre Palestiniens ont été abattus par des colons à Gaza pour, semble-t-il, venger l'attaque perpétrée sur Druckman. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 novembre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 11 novembre 1993)

123. Le 8 novembre 1993, un homme armé a été tué lors d'une fusillade avec des soldats de l'armée qui encerclaient la maison près d'Hébron où il s'était réfugié (voir liste). Un autre homme armé a été blessé, tandis qu'un troisième a réussi à prendre la fuite. Un soldat a été légèrement blessé dans l'échange de coups de feu. Des colons auraient tiré sur deux Arabes (un homme et son fils) qui circulaient à bord d'un véhicule dans le village d'Awsarin, les blessant légèrement. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 novembre 1993)

124. Le 9 novembre 1993, trois hommes armés et masqués roulant à bord d'un camion à ordures volé ont embouti un véhicule israélien dans la ville de Gaza, écrasant et tuant le conducteur, Salman Hawahjleh, un bédouin de la partie nord du Negev. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 10 novembre 1993).

125. Le 10 novembre 1993, un passager arabe a été légèrement blessé par des fragments de verre lorsque le bus dans lequel il voyageait a été attaqué à coups de pierres dans la bande de Gaza, probablement par des colons. (Ha'aretz, 11 novembre 1993)

126. Le 10 novembre 1993, sur les principales routes reliant Gaza à Khan Younis, des colons de Kfar Darom ont lapidé des véhicules palestiniens; six ont été détruits. Des agressions de colons ont aussi été signalées à Hébron, malgré le couvre-feu imposé à la ville. Un adolescent de 13 ans, Amar Abu Senina, a été blessé par des pierres, et des habitations et des véhicules ont été endommagés. (Al-Tali'ah, 11 novembre 1993)

127. Les 12 et 13 novembre 1993, un Palestinien a été tué par l'armée (voir liste), et quatre autres ont été blessés lors d'incidents distincts survenus dans les territoires le week-end. Deux Israéliens ont été poignardés et légèrement blessés lors d'incidents séparés dans la vieille ville de Jérusalem, près du poste de contrôle d'Erez. Des jets de pierres ont été signalés à Ramallah et Hébron ainsi que dans le camp de réfugiés de Jabalia, où deux habitants auraient été blessés par des coups de feu tirés par les FDI. Des soldats ont blessé par balles un Palestinien de la bande de Gaza qui essayait d'entrer en Israël en forçant une clôture de sécurité. Six véhicules israéliens ont été endommagés à coups de pierres près du camp de réfugiés de Dheisheh. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 novembre 1993)

128. Le 13 novembre 1993, un jeune Palestinien a été tué (voir liste) lorsque des soldats ont ouvert le feu sur un véhicule qu'ils soupçonnaient de vouloir forcer le passage au poste de contrôle. Le conducteur du véhicule a nié cette version des faits déclarant qu'aucune signalisation n'indiquait le poste de

contrôle et que les soldats avaient ouvert le feu sans sommation. (Al-Tali'ah, 18 novembre 1993)

129. Le 14 novembre 1993, une bombe incendiaire a été lancée sur un véhicule de police qui roulait dans le centre de Bethléem. Personne n'a été blessé. (Jerusalem Post, 15 novembre 1993)

130. Le 15 novembre 1993, près du Caveau des Patriarches, à Hébron, deux Arabes ont attaqué à coups de hache un Israélien, le blessant grièvement. La victime a réussi à abattre un des assaillants (voir liste), l'autre ayant réussi à prendre la fuite. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 novembre 1993)

131. Le 16 novembre 1993, un officier de police et un civil ont été poignardés par un Arabe près du poste de contrôle d'Erez, dans la bande de Gaza. Un autre civil qui était témoin de la scène a par la suite tué l'assaillant (voir liste). Un jeune habitant des territoires a été tué par l'armée à El-Bireh lors d'un incident (voir liste) au cours duquel un groupe important d'élèves ont lancé des pierres sur des véhicules israéliens qui passaient. Des forces des FDI ont lancé des grenades lacrymogènes et ont pénétré dans la cour de l'école, tirant sur les jambes des principaux instigateurs de l'incident. Deux autres élèves ont été blessés aux jambes. Suite à l'assassinat de l'élève, des troubles ont éclaté à El-Bireh et dans le village voisin de Ramallah et une grève générale a été observée. Un garde frontière a été légèrement blessé par des pierres à Ramallah. À Hébron, un officier des FDI a été légèrement blessé par des pierres lancées par des colons. Un véhicule israélien a été incendié et endommagé dans la partie est de Jérusalem. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 novembre 1993)

132. Le 17 novembre 1993, le sergent comptable Haim Darina, 41 ans, de Carmel, a été tué à coups de couteau par un Palestinien alors qu'il était attablé à une terrasse de café près de l'entrée de Nahal Oz, à Gaza. L'assaillant a été arrêté et livré au Service de sécurité générale. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 novembre 1993)

133. Le 18 novembre 1993, un habitant de Rafah a succombé à des blessures infligées plusieurs jours auparavant (voir liste). Dans la ville de Gaza, une grenade a été lancée sur un poste de police des frontières sans faire de victimes ni de dégâts. (Ha'aretz, 19 et 21 novembre 1993)

134. Le week-end des 19 et 20 novembre 1993, trois Arabes, dont une femme, ont été tués dans la bande de Gaza (voir liste). Un habitant de Gaza a été blessé par des soldats des FDI. Un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille de l'armée sans faire de victimes ni de dégâts. Un véhicule israélien a été incendié dans la partie est de Jérusalem. (Ha'aretz, 21 et 22 novembre 1993; Jerusalem Post, 22 novembre 1993)

135. Le 21 novembre 1993, une bombe incendiaire a été lancée sur un véhicule israélien qui circulait dans El-Bireh en direction de la colonie de Pesagot. L'incident n'a fait ni victimes ni dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 novembre 1993)

136. Le 22 novembre 1993, une soldate israélienne a failli être tuée par un camion à ordures volé conduit par un Palestinien qui avait essayé de la

renverser sur la voie de contournement de Gaza. Des soldats qui circulaient à bord d'un véhicule derrière elle ont pu abattre l'assaillant (voir liste). Plusieurs coups de feu ont été tirés sur un poste de garde dans la prison de Naplouse. Les soldats ont riposté, mais personne n'aurait été touché. Deux grenades à fragmentation et une bombe artisanale ont été lancées sur le commissariat de police du district de Gaza. Personne n'a été blessé et aucun dégât n'a été causé. Une autre grenade à fragmentation a été lancée sur une unité des FDI près de Naplouse, dans le village de Deir Sharaf. Il n'y aurait aucun blessé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 novembre 1993)

137. Le 23 novembre 1993, un Palestinien a été tué par l'explosion de la bombe qu'il essayait de poser près d'Hébron (voir liste). Un résident de Khan Younis a été tué par des soldats qui avaient ouvert le feu lorsque le véhicule à bord duquel il se trouvait a forcé un barrage routier à Gaza (voir liste). Quatre autres passagers ont été blessés. Plusieurs coups de feu auraient été tirés sur un véhicule de colons dans le centre de Ramallah. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 novembre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 25 novembre 1993)

138. Le 24 novembre 1993, le chef de l'aile militaire du Hamas a été abattu à Gaza par les FDI (voir liste). Un complice aurait réussi à prendre la fuite. Un autre fugitif recherché du Hamas à été tué par l'armée dans le camp de réfugiés de Jabalia (voir liste). Morris Edri, 65 ans, de Netanya, a été trouvé mort à coups de couteau dans le magasin de fournitures électriques qu'il tenait. Le mobile du meurtre serait plutôt criminel que nationaliste. (Ha'aretz, 25 novembre 1993; Jerusalem Post, 25 et 26 novembre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 25 novembre 1993)

139. Le 25 novembre 1993, un Palestinien a été abattu à Jabalia (voir liste). Un touriste saoudien a été tué accidentellement par l'armée lorsque des soldats ont ouvert le feu sur une voiture suspecte dans la ville de Gaza (voir liste). Deux autres personnes ont été également blessées lors de l'incident. Dans la bande de Gaza, 27 Palestiniens ont été blessés, deux d'entre eux grièvement, par des soldats qui avaient ouvert le feu pour disperser des émeutes qui, aux dires d'officiers supérieurs, rappelleraient les premiers jours du soulèvement. Selon des sources palestiniennes, 33 personnes auraient été blessées. Les émeutiers ont lancé des pierres sur les soldats, brûlé des pneus et bloqué des routes, principalement dans le quartier de Sheikh Radwan, dans la ville de Gaza, et dans les camps de réfugiés de Shati, et Jabalia. Une grenade a été lancée sur une patrouille de l'armée dans la ville de Gaza tandis que des coups de feu ont été tirés sur une jeep dans le district de Tufah, qui se trouve à proximité. Aucun soldat n'aurait été blessé. Quelque 500 Palestiniens ont manifesté dans les rues du district de Radwan, scandant : "Le Hamas est la voie du salut" pour protester contre le meurtre, la veille, du chef de l'aile militaire du mouvement Hamas dans la bande de Gaza. Une grève de trois jours proclamée dans le même but a été apparemment observée dans une bonne partie de la Cisjordanie ainsi que dans la bande de Gaza. On a signalé des jets de pierres sur des soldats à Hébron. Une Arabe a été atteinte à la tête par une pierre au volant de son véhicule dans le centre de la ville. (Ha'aretz, 26 et 28 novembre 1993; Jerusalem Post, 26 novembre 1993)

140. Les 26 et 27 novembre 1993, les forces de sécurité ont tué un deuxième dirigeant du mouvement Hamas en Cisjordanie (voir liste). Quatre habitants

auraient été blessés dans la ville de Gaza et trois autres dans le camp de réfugiés de Shati lors d'accrochages avec l'armée. Un soldat des FDI a été légèrement blessé par une pierre à Naplouse. Deux cocktails Molotov ont été lancés sur une base de l'armée à Djénine sans faire de dégâts. Selon des sources palestiniennes, suite à l'assassinat de Imad Akkel, des militants masqués ont brûlé des pneus sur des routes principales dans l'ensemble de la bande de Gaza, quelque 2 000 personnes ont manifesté dans la ville de Gaza, tandis que les imams des mosquées locales ont appelé à une escalade de la violence. Deux défilés ont eu lieu à Khan Younis et El-Bureij. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 novembre 1993)

141. Le 28 novembre 1993, un fugitif du Fatah qui avait été libéré alors qu'il se trouvait en garde-à-vue a été tué par des soldats des unités d'infiltration à Khan Younis (voir liste). Un deuxième Palestinien a été tué dans le camp de réfugiés de Khan Younis (voir liste). Trois autres habitants auraient été blessés lors du même incident. Une famille de Gush Katif qui se trouvait accidentellement sous le feu des soldats des FDI, sur l'une des routes principales du district de Gaza, a pu s'échapper indemne. Un soldat a été blessé légèrement par balle dans la ville de Gaza. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 29 novembre 1993)

142. Le 29 novembre 1993, un Palestinien a succombé à ses blessures à l'hôpital (voir liste). Des troubles ont éclaté dans le camp de réfugiés de Khan Younis lors des obsèques du militant du Fatah qui avait été tué la veille par des soldats des unités secrètes. Un poste des FDI a été attaqué dans le camp, sans qu'il y ait eu de blessés. À Rafah, des centaines de personnes sont descendues dans la rue, attaquant à la grenade les forces de sécurité qui pourchassaient des fuyards. Trois agents de la police des frontières ont été atteints et au moins trois Palestiniens auraient été blessés sous le feu croisé. Des escadrons des Faucons du Fatah ont tiré sur deux postes de police et trois installations des FDI dans la bande de Gaza. Personne n'aurait été blessé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 novembre 1993)

143. Le 30 novembre 1993, un Palestinien a été tué (voir liste) et quelque 80 auraient été blessés, dont 5 grièvement, lors d'émeutes dans la bande de Gaza. Selon des sources palestiniennes, les émeutes ont commencé peu de temps après que les habitants de Gaza eurent été appelés à observer une grève générale de trois jours pour protester contre l'assassinat d'Ahmed Abu Rish. Elles ont été déclenchées à Jabalia, où des Palestiniens ont barré des routes, incendié des pneus et lancé des pierres sur des patrouilles de l'armée. Les soldats ont riposté en tirant à balles réelles. Des accrochages armés ont également eu lieu à Khan Younis. Près de l'hôpital Nasser, une bombe a été lancée sur une patrouille des FDI et des coups de feu ont été tirés par des militants des Faucons du Fatah, mais personne n'a été blessé. On a enregistré une nette augmentation du nombre des incidents mettant en cause des jets de pierres en Cisjordanie, les habitants cherchant à exprimer leur appui à leurs compatriotes de Gaza. Trois Israéliens ont été blessés à coups de pierres à Hébron, Jéricho et Naplouse. Deux gardes frontière qui dispersaient des lanceurs de pierres ont été légèrement blessés à Ramallah. Une bombe incendiaire a été lancée sur un poste des FDI à Hébron, mais n'a fait ni victimes ni dégâts. Une commerçante de la vieille ville de Jaffa a été attaquée par deux garçons qui habitaient apparemment dans la bande de Gaza. (Jerusalem Post, 1er décembre 1993)

B. Administration de la justice, y compris le droit à un procès équitable

1. Population palestinienne

144. Le 31 août 1993, six jeunes de Jéricho ont été condamnés par le tribunal militaire de Ramallah à 18 mois de prison pour avoir proféré des menaces contre M. Saeb Erekat, membre de la délégation palestinienne aux pourparlers de paix, parce qu'il était membre du Hamas ainsi que contre des habitants de la région qui voulaient vendre des produits à des Juifs. (Jerusalem Post, 1er septembre 1993)

145. Le 6 septembre 1993, le tribunal de district de Jérusalem a condamné Nariman Manasra, 19 ans, de Bani Naim (Cisjordanie) à 12 ans de prison pour avoir tenté d'assassiner un policier dans le secteur est de Jérusalem. (Ha'aretz, 7 et 21 septembre 1993; Jerusalem Post, 7 septembre 1993)

146. Le 20 septembre 1993, Nasser Shkirat, 22 ans, de Jebel Mukaber (Jérusalem-Est) a été condamné à 82 ans de prison par le tribunal de district de Jérusalem pour avoir poignardé quatre ou cinq élèves et le principal d'un lycée, le 22 mars 1993. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 septembre 1993)

147. Le 26 septembre 1993, le tribunal militaire de Djénine a condamné deux membres du groupe des Panthères noires du Fatah à l'emprisonnement à vie pour meurtre. Iman Jardat, de Silat el-Hartiya (région de Djénine) a été condamné à quatre peines consécutives de prison à vie et une peine complémentaire de 85 ans de prison pour l'assassinat de trois collaborateurs présumés et deux Druzes. En outre, il a été reconnu coupable de tentative de meurtre, et de voies de fait ayant entraîné des lésions corporelles graves ainsi que d'avoir tiré sur des patrouilles des FDI. Yosef Arshad, de Sir (région de Djénine), a été condamné à cinq peines consécutives de prison à vie et une peine complémentaire de 55 ans de prison pour l'assassinat de cinq Palestiniens. Il a été également reconnu coupable d'avoir tenté d'assassiner plusieurs habitants des territoires qui étaient soupçonnés de collaboration et d'avoir tiré sur des forces des FDI, ainsi que des délits suivants : enlèvement, voies de fait ayant entraîné des lésions corporelles graves et détention d'armes à feu. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 27 septembre 1993)

148. Le 13 octobre 1993, le tribunal militaire de Naplouse a condamné Ahmed Haled Abu Rub, dirigeant des Panthères noires à une peine de 14 ans de prison, plus six ans avec sursis, pour agressions et incitation à la violence. (Ha'aretz, 14 octobre 1993)

149. Le 18 octobre 1993, un membre des Panthères noires, Salah Mahmoud Sadaya, de Nur Shams, dans le district de Tulkarem, a été condamné par le tribunal militaire de Naplouse à une peine d'emprisonnement de 55 ans pour le meurtre de trois habitants de son village. (Ha'aretz, 19 octobre 1993)

150. Le 21 octobre 1993, la Haute Cour de justice a ordonné au Ministre de l'intérieur d'expliquer son refus d'accorder la citoyenneté à Jaffar Hamuda, de Naplouse, qui avait épousé, en 1984, une Israélienne, Hiyat, née à Jaffa.

Du fait de ce refus, Hamuda était régulièrement arrêté pour avoir passé la nuit "illégalement" dans sa propre maison. (Jerusalem Post, 22 octobre 1993)

151. Le 22 octobre 1993, un nouvel acte d'accusation déposé auprès du tribunal militaire de Ramallah a révélé que Mohammed Salah, citoyen américain qui avait été arrêté en Israël en janvier 1993, était le chef mondial de l'aile militaire du mouvement Hamas. En juin, Salah avait été accusé d'avoir fait parvenir des fonds à des activistes du mouvement Hamas dans les territoires. Des enquêtes ultérieures ont révélé que Salah était en fait le commandant de l'aile militaire du groupe. (Jerusalem Post, 22 octobre 1993)

152. Le 26 octobre 1993, le tribunal de district de Jérusalem a condamné un Palestinien de 15 ans à une peine de six mois d'emprisonnement, plus 12 mois avec sursis, pour avoir lancé des pierres et des bouteilles sur la maison du parlementaire Ariel Sharon, dans la vieille ville de Jérusalem. (Ha'aretz, 27 octobre 1993)

153. le 27 octobre 1993, le tribunal militaire de Gaza a condamné deux activistes du mouvement Hamas à l'emprisonnement à vie. Hamis Adi Akel a été condamné à 21 peines d'emprisonnement à vie, plus 20 ans, pour avoir causé la mort de 16 Palestiniens et avoir participé au meurtre d'un Israélien, Doron Shorshan, le 1er janvier 1992. Mazen Adel Sliman Anhal a été condamné à quatre peines d'emprisonnement à vie, plus 20 ans, pour trois meurtres et une tentative d'assassinat. (Ha'aretz, 28 octobre 1993)

154. Le 31 octobre 1993, il a été signalé que Tzedek-Tzedek, le Centre juif de défense des libertés civiles, avait déposé une pétition auprès de la Haute Cour de justice aux fins d'obtenir la réincarcération d'une ex-prisonnière palestinienne, Avir Abu Ravak Elron, de Djénine. L'intéressée, condamnée pour avoir poignardé un garde frontière, avait été relâchée en même temps que 616 autres prisonniers palestiniens. Le Centre affirmait que son cas ne satisfaisait pas aux critères de libération établis par le Gouvernement du fait qu'elle avait causé des blessures corporelles à un Israélien. Dans sa réponse, le gouvernement a déclaré que la tentative de meurtre ne constituait pas un meurtre et n'entrait donc pas dans la catégorie des crimes de sang. (Jerusalem Post, 31 octobre 1993)

155. Le 3 novembre 1993, le tribunal militaire de Naplouse a condamné Samir el-Usta, 35 ans, habitant à Naplouse, à la prison à perpétuité pour avoir tenté d'assassiner un officier des FDI à Naplouse. (Ha'aretz, 4 novembre 1993)

156. Le 8 novembre 1993, la Cour suprême a autorisé la libération moyennant le versement d'une caution de 5 200 dollars des États-Unis de Yussuf Aba-Zahra, jeune mineur habitant les territoires reconnu coupable d'avoir lancé des pierres. L'avocat du défendeur avait interjeté appel de la décision originale ne prévoyant pas le versement d'une caution, en invoquant la modification de la situation depuis la signature de l'accord avec l'OLP le 13 septembre 1993. De tels contrevenants étaient par le passé détenus en prison en attendant d'être jugés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 novembre 1993)

157. Le 15 novembre 1993, le Procureur général a informé la Haute Cour de justice qu'il ne serait pas dans l'intérêt public de poursuivre le Waqf

(administration des biens religieux) pour avoir rénové illégalement le Dôme du Rocher à Jérusalem, d'autant que des personnes privées ne seraient pas poursuivies pour la même infraction. Cette déclaration a été faite lors de l'audition d'une pétition présentée par les demandant que l'État et la municipalité de Jérusalem mettent un terme à la construction prétendument illégale sur le Mont et poursuivent le Waqf pour construction sans permis. Ce groupe avait présenté par le passé plusieurs pétitions analogues qui avaient toutes été rejetées. (Ha'aretz, 2 et 15 novembre 1993, Jerusalem Post, 16 novembre 1993)

158. Le 18 novembre 1993, deux habitants de Kalandia, Mahmoud (ou Mohammed) Afana, 29 ans, et Ramadan Ya'akub (ou Ya'akub Ramadan), 30 ans, ont été reconnus coupables d'avoir sauvagement assassiné une prostituée, Sara Sharon, le 18 janvier 1993. Ils ont été condamnés à une peine de prison à perpétuité assortie d'une peine supplémentaire de 10 ans de prison par le Tribunal du district de Tel-Aviv. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 19 novembre 1993)

159. Le 22 novembre 1993, le Tribunal du district de Jérusalem a condamné deux soldats qui avaient assassiné Yaron Chen à la prison à perpétuité assortie d'une peine de 60 ans de détention. Le troisième défendeur a été condamné à la prison à perpétuité et à 20 ans de détention. Les trois intéressés, Taisar Suleiman, 20 ans, de Beit Hanina, Fahd Saludi, 22 ans, de Kafr Jaba, et Marwan Abu Ramiliah, 22 ans, de A-Ram, ont été condamnés sur la foi de leurs aveux. Chen avait été enlevé et tué alors qu'il faisait de l'auto-stop au nord de Jérusalem, en août 1993. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 novembre 1993)

160. Le 28 novembre 1993, on a signalé que le Tribunal militaire de Gaza avait condamné Nasser Fadi (Faidi), 31 ans, de Khan Younis, à huit peines de prison à perpétuité et à une peine supplémentaire de 60 ans de détention pour l'assassinat, commis en mars, d'un habitant de Gush Katif, Simha Levy, et le meurtre de sept Palestiniens. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 novembre 1993)

161. Le 29 novembre 1993, le Tribunal de district de Tel-Aviv a condamné Mahmoud Galaban, 40 ans, Salam Abu Sha'ab, 29 ans, et Jamal Abu Adi, 25 ans, tous de Khan Younis, et Nafez Nahar, 28 ans, de la ville de Gaza, à la prison à perpétuité pour l'assassinat d'Izhar Mansour à Petah Tikva le 15 février. (Jerusalem Post, 29 novembre 1993)

162. Le 29 novembre 1993, Muhammad Salawah et son frère Ata ont été condamnés à la prison à perpétuité pour avoir posé, à l'entrée de la colonie de Mattityahu, une bombe qui a tué une Israélienne et blessé six autres personnes le 17 octobre 1992. (Ha'aretz, 30 novembre 1993)

2. Israéliens

163. Le 12 septembre 1993, la Haute Cour de justice (Cour suprême) a rejeté deux recours contre l'accord israélo-palestinien, estimant dans le premier cas que les tribunaux ne pouvaient pas être saisis de la question et dans l'autre qu'aucune loi de procédure n'avait été violée. (Jerusalem Post, 18 septembre 1993)

164. Le 23 septembre 1993, la Haute Cour de justice a rejeté une requête de l'association des Fidèles du Mont du Temple qui demandaient que le Waqf musulman soit poursuivi pour construction illégale sur le Mont. L'association a également vivement critiqué plusieurs autorités israéliennes qu'elles accusaient d'avoir fermé les yeux sur ces violations. Les signataires de la requête, qui a été présentée en 1990, citaient plusieurs exemples de construction et de plantation d'arbres illégales. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 septembre 1993)

165. Le 25 octobre 1993, un collège de trois juges de la Cour suprême a rejeté trois pétitions demandant que la libération de prisonniers palestiniens soit retardée au motif que la décision du Gouvernement était illégale et dangereuse pour la population. Le tribunal a admis l'argument du Gouvernement qui affirmait avoir agi dans le cadre des pouvoirs qui lui étaient conférés et en respectant de rigoureux critères de sécurité. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 26 octobre 1993)

166. Le 15 novembre 1993, le procureur général Michel Ben Yair a demandé à la police d'enquêter sur les activités du Comité pour la sécurité routière, qui est affilié au Kach, des articles de presse ayant indiqué que ce comité avait revendiqué la responsabilité de tirs à l'arme à feu sur des résidents arabes à Jéricho le 8 novembre. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 novembre 1993)

167. Le 19 novembre 1993, la justice de paix de Jérusalem a libéré les dirigeants du mouvement Kach Baruch Marzel et Noam Federman, qui avaient été arrêtés lors de la visite du président Ezer Weizman à Kiryat Arba. La police avait demandé au juge de paix de les placer en détention préventive pendant sept jours afin d'être en mesure d'enquêter sur leur participation présumée aux troubles survenus dans les territoires. Toutefois, le juge a estimé que la police pouvait enquêter sur les violations sans que les deux intéressés soient gardés à vue. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 novembre 1993)

168. Le 23 novembre 1993, Rafi Ohana, 20 ans, et son frère Moshe, 25 ans, de Kfar Saba, ont été placés en détention préventive pendant 15 jours par la justice de paix de Tel-Aviv. Ils étaient soupçonnés d'avoir vendu des armes volées aux FDI, ces armes ayant été ultérieurement utilisées par des militants du mouvement Hamas pour tuer trois policiers et tenter d'assassiner un officier de la Garde civile. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 novembre 1993)

169. Le 25 novembre 1993, la justice de paix de Jérusalem a prolongé de huit jours la détention préventive de David Bakush, 30 ans, de Beit El, qui était soupçonné d'avoir blessé par balle un Arabe lors des troubles du 13 novembre, près du site où le colon Haim Mizrahi avait été assassiné. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 26 novembre 1993)

170. Le 26 novembre 1993, le rabbin Avraham Toledano de Kiryat Arba, qui avait pris la tête du mouvement Kach pendant quelque temps après l'assassinat du rabbin Meir Kahane, a été placé en détention préventive pendant 10 jours par la justice de paix de Kfar Saba pour avoir tenté de faire entrer en contrebande des armes et d'autres matériels en provenance des États-Unis. Selon la police, il projetait de lancer, avec d'autres membres du mouvement Kach, des attaques contre des Arabes. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 novembre 1993)

C. Traitement des civils

1. Évolution générale

a) Harcèlement et mauvais traitements physiques

171. Le 20 octobre 1993, des soldats des FDI ont effectué dans la ville d'Azna une descente chez deux Palestiniens recherchés. Les épouses de ces hommes ont déclaré avoir dit aux soldats qu'ils passaient la nuit sur leur lieu de travail, à l'intérieur de la Ligne verte. Les deux habitations perquisitionnées ont été mises à sac. (Al-Tali'ah, 28 octobre 1993)

172. Le 4 novembre 1993, deux gardes frontière qui avaient été postés dans la zone d'Hébron ont été arrêtés parce qu'on les soupçonnait d'avoir passé à tabac un habitant arabe de la région et de l'avoir par la suite poignardé. Les intéressés ont reconnu avoir participé à l'incident. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 7 novembre 1993)

173. Le 16 novembre 1993, Tamar Gozhansky, ancien membre de la Knesset, a adressé une lettre de protestation au Ministre du travail et des affaires sociales Ora Namir lui demandant d'examiner les plaintes de harcèlement déposées par des ouvriers palestiniens travaillant en Israël. Gozhansky a indiqué que le central téléphonique de la "Workers Hotline" (SOS travailleurs) avait reçu un nombre croissant de plaintes selon lesquelles la police des frontières arrêtait les ouvriers palestiniens pour les soumettre à des fouilles humiliantes d'une durée d'une heure ou plus aux points où ils se rassemblent pour monter à bord des véhicules qui les reconduiront chez eux. L'auteur a fait observer dans sa lettre que puisque les ouvriers quittaient Israël pour regagner leurs foyers, la sécurité était un motif non plausible pour expliquer ces fouilles. (Jerusalem Post, 17 novembre 1993)

b) Châtiments collectifs

i) Maisons ou pièces qui ont été démolies ou murées

174. Le 5 septembre 1993, il a été signalé que les maisons de six "terroristes" avaient été murées à Hébron. (Ha'aretz, 5 septembre 1993)

175. Le 12 septembre 1993, la police et des gardes frontière ont accompagné une équipe des FDI jusqu'au camp de réfugiés de Shu'fat dans le secteur nord de Jérusalem où les soldats ont muré les pièces où habitaient deux militants qui avaient été reconnus coupables de meurtre. Mahmoud Da'ajana, 45 ans, et Jama'a Mussa, 50 ans, purgeaient tous deux des peines de prison à vie pour avoir tué Sara Sharon, une prostituée de Tel-Aviv, en janvier 1993. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 septembre 1993)

176. Le 19 septembre 1993, des inspecteurs municipaux de Jérusalem ont ordonné la démolition d'une construction illégale dans le secteur arabe de la capitale (quartier d'Abu Tor). Le recours introduit par le propriétaire devant la Haute Cour a été rejeté. (Jerusalem Post, 20 septembre 1993)

177. Le 3 octobre 1993, des sources palestiniennes ont signalé qu'au cours de la vaste opération menée la veille dans la bande de Gaza pour capturer des terroristes recherchés, 17 habitations avaient été endommagées ou détruites. Trois habitations avaient été détruites et dix endommagées dans le camp de réfugiés de Bureij, dans le quartier Sabra de la ville de Gaza, dans le village de Jabalia, à Rafah et à Khan Younis. La mosquée de Shamali située dans le camp de réfugiés de Shati aurait été elle aussi légèrement endommagée. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 octobre 1993)

178. Le 18 octobre 1993, des équipes municipales escortées de nombreux policiers ont démoli sur les ordres du maire, Teddy Kollek, une habitation arabe construite illégalement à Kfar Aqab, au nord de Jérusalem, qui n'était pas encore occupée. (Jerusalem Post, 19 octobre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 21 octobre 1993)

179. Le 29 octobre 1993, lors d'opérations menées pour tenter de capturer des activistes palestiniens dans la bande de Gaza, une habitation aurait été détruite et deux autres auraient été endommagées à Nuseirat. (Ha'aretz, 31 octobre 1993)

180. Le 8 novembre 1993, des missiles antichar ont été tirés sur une maison de Beit Awa, près d'Hébron, où trois hommes armés s'étaient réfugiés, passant outre aux sommations de se rendre. La maison a été démolie et l'un des hommes tué. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 novembre 1993)

181. Le 9 novembre 1993, on a signalé que plus de 100 maisons avaient été démolies dans les territoires pour rechercher des personnes en fuite depuis trois ans. Cependant, des responsables de la sécurité ont annoncé dernièrement qu'ils verseraient une indemnisation aux propriétaires des maisons qui avaient été endommagées. (Ha'aretz, 9 novembre 1993)

182. Le 18 novembre 1993, les forces de sécurité ont muré la maison de Iyad Salam Hassan al-'Ar'ur, 19 ans, de Gaza, qui avait tué à coups de couteau Haim Darina. (Ha'aretz, 19 novembre 1993)

ii) Imposition du couvre-feu ou bouclage de zones

183. Le 2 septembre 1993, à la suite de l'assassinat d'un soldat israélien, près du village de Dura dans la région d'Hébron, l'armée a décrété le couvre-feu dans la zone où avait eu lieu l'attentat. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 septembre 1993)

184. Le 19 septembre 1993, il a été signalé que la mesure générale de bouclage des territoires pour le Nouvel An et le sabbat (du 15 au 18 septembre) devait être levée le matin du 19 septembre. (Ha'aretz, 14 et 19 septembre 1993)

185. Le 24 septembre 1993, il a été signalé que les territoires seraient bouclés à 2 heures du matin pour une période de 48 heures à l'occasion du Yom Kippour (Jour du Grand Pardon). Le couvre-feu a été décrété dans la zone d'El-Bireh après qu'un soldat eut été poignardé. (Ha'aretz, 26 septembre 1993; Jerusalem Post, 24 et 26 septembre 1993)

186. Le 30 septembre 1993, il a été signalé que le couvre-feu imposé à Kabatiya deux jours auparavant était toujours en vigueur. (Al-Tali'ah, 30 septembre 1993)

187. Le 10 octobre 1993, le Ministre de la police, Moshe Shahal, a rencontré Faisal Husseini et d'autres représentants palestiniens pour examiner la possibilité de mettre fin à la fermeture des territoires et de permettre à des Palestiniens de pénétrer à Jérusalem. (Ha'aretz, 11 octobre 1993)

188. Les 15 et 16 octobre 1993, le couvre-feu a été décrété à Hébron pendant le ratissage du secteur par des soldats à la recherche des agresseurs d'un étudiant de l'école talmudique. (Jerusalem Post, 17 octobre 1993)

189. Le 24 octobre 1993, les FDI ont imposé un couvre-feu pendant les recherches effectuées dans le secteur de Khan Younis après l'assassinat de deux soldats. (Ha'aretz, 25 octobre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 28 octobre 1993)

190. Le 2 novembre 1993, le couvre-feu a été imposé à Sinjil (Cisjordanie) lors de l'enquête menée par les FDI après un attentat manqué à la voiture piégée. (Jerusalem Post, 2 novembre 1993)

191. Le 7 novembre 1993, les FDI ont décrété un couvre-feu de 48 heures à Hébron à la suite de l'attaque lancée contre le rabbin Druckman et de l'assassinat de son chauffeur. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 novembre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 11 novembre 1993)

192. Le 15 novembre 1993, les FDI ont imposé le couvre-feu à Hébron et empêché les colons d'entrer dans la ville depuis Kiryat Arba. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 novembre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 18 novembre 1993)

193. Le 25 novembre 1993, le couvre-feu a été imposé dans le camp de réfugiés de Jabalia à la suite de l'assassinat de Imad Akkel, chef de l'aile militaire du mouvement Hamas dans la bande de Gaza. (Ha'aretz, 26 novembre 1993)

194. Les 26 et 27 novembre 1993, les FDI ont imposé le couvre-feu dans le quartier de Sheikh Radwan à Gaza, tandis que le couvre-feu restait en vigueur dans le camp de réfugiés de Jabalia. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 novembre 1993)

iii) Autres formes de châtiment collectif

195. Aucune information disponible.

c) Expulsions

196. Le 9 septembre 1993, 181 militants du Hamas et du Djihad islamique qui avaient été expulsés en décembre 1992 vers le Sud-Liban sont revenus en Israël et dans les territoires occupés. Ils ont tous été conduits directement dans les centres de détention indiqués ci-après en Israël et dans les territoires aux fins d'identification, d'enregistrement et d'examens médicaux : Dahiriya à Hébron, Fara à Naplouse, Ketziot dans le Negev et la prison de la plage à Gaza. Au total, 189 expulsés avaient reçu l'autorisation de rentrer. Toutefois, huit

d'entre eux qui auraient été menacés de longues peines de prison en Israël avaient décidé de rester avec les autres militants au camp de toile de Marj al-Zahour. Les autres expulsés devraient rentrer en Israël en décembre. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 et 10 septembre 1993)

197. Le 14 septembre 1993, des sources palestiniennes à Gaza et à Naplouse ont indiqué que plusieurs dizaines de militants qui étaient revenus du Liban plusieurs jours auparavant avaient été libérés des centres de détention où ils se trouvaient et renvoyés chez eux. Leur identité n'a pas été communiquée. (Ha'aretz, 15 septembre 1993)

198. Le 11 octobre 1993, Omar Khatib, chef en second de la mission de l'OLP à Amman, a déclaré qu'un accord de principe avait été conclu entre l'OLP et Israël et que les Palestiniens qui avaient été expulsés de leur patrie après 1967 seraient autorisés à y retourner selon un plan par étapes. Il a refusé de révéler le nom des Palestiniens expulsés figurant sur la liste qui avait été envoyée à Israël. Toutefois, un autre haut dirigeant de l'OLP qui a confirmé la déclaration de Khatib concernant les Palestiniens expulsés a indiqué que quelque 200 personnes seraient concernées. On ne dispose pas de chiffres exacts quant au nombre total des Palestiniens qui ont été expulsés par Israël depuis 1967. (Jerusalem Post, 12 octobre 1993)

199. Le 15 novembre 1993, on a signalé que l'OLP avait dressé une liste de 1 800 Palestiniens déportés par Israël depuis 1967. Cette liste, accompagnée d'un projet de calendrier, serait proposée à Israël pour qu'il autorise le retour des intéressés dans leurs foyers. L'OLP aurait également établi, ou serait en train d'établir, deux listes supplémentaires, l'une concernant des Palestiniens partis lors d'une série d'échanges de prisonniers, et l'autre des prisonniers qui avaient accepté de s'exiler en échange d'une remise en liberté anticipée. (Jerusalem Post, 15 novembre 1993)

d) Situation économique et sociale

200. Le 30 août 1993, il a été signalé qu'une nouvelle clinique de gynécologie et obstétrique devait être construite à Beit Sahur, près de Bethléem, comme suite à la demande formulée par l'Association des médecins israélo-palestiniens pour les droits de l'homme. Le général de brigade en chef, Gadi Zohar, relevant de l'Administration civile de la Rive occidentale, en avait autorisé la construction une semaine auparavant. (Jerusalem Post, 30 août 1993)

201. Le 6 septembre 1993, le Ministre de la santé, M. Haim Ramon, a déclaré lors d'une visite sans précédent dans des hôpitaux du secteur est de Jérusalem que les services de santé seraient les premiers que les Palestiniens de Gaza et Jéricho prendraient en charge en vertu de l'accord sur l'autonomie. Il a observé également que la plupart des services de santé dans les territoires étaient déjà dirigés par des habitants de la région qui travaillaient pour l'Administration civile. Il a promis de faire enquêter sur les plaintes formulées par des hôpitaux du secteur est de Jérusalem selon lesquels le bouclage des territoires avait empêché un certain nombre de malades de se rendre à l'hôpital et l'obligation de demander périodiquement des permis de circulation faisait perdre beaucoup de temps au personnel médical. Il a également accepté en principe de prendre les mesures requises pour que les conditions

d'autorisation de travail des médecins des territoires occupés soient les mêmes que celles qui s'appliquent aux médecins émigrants juifs. (Jerusalem Post, 7 septembre 1993)

202. Le 9 septembre 1993, un porte-parole de l'Administration civile a démenti les rumeurs selon lesquelles celle-ci serait prête à confier aux Palestiniens la gestion des Départements de la santé et de l'éducation, ajoutant qu'il était tout à fait prématuré de parler d'un transfert de compétences dans ces domaines. Seules des réformes administratives internes concernant les FDI étaient à l'étude. (Al-Tali'ah, 9 septembre 1993)

203. Le 3 octobre 1993, il a été signalé que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) avait établi une liste de projets, d'une valeur de 90 millions de dollars des États-Unis, qui devaient être exécutés immédiatement pour aider au démarrage de l'autonomie palestinienne. Au nombre de ces projets figuraient des travaux d'assainissement, la construction d'écoles et l'extension des services de santé et des zones d'habitation destinés aux réfugiés. L'UNRWA avait déjà réuni les fonds nécessaires à la construction d'un nouvel hôpital à Gaza, dont les travaux devaient commencer avant la fin du mois, et dont le coût était évalué à 35 millions de dollars des États-Unis. Les fonctionnaires de l'UNRWA ont déclaré que cet hôpital serait le premier à être construit dans la bande de Gaza depuis 1967. (Jerusalem Post, 3 octobre 1993)

204. Le 7 octobre 1993, le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé qu'il fournirait aux Palestiniens de Gaza une aide alimentaire d'une valeur de 3,5 millions de dollars des États-Unis. Ce serait la première assistance matérielle qui serait fournie aux territoires depuis la signature de l'accord de paix. Elle consisterait en près de 6 500 tonnes d'aliments, qui seraient distribuées avec l'aide des organismes de secours locaux à 140 000 Palestiniens. (Jerusalem Post, 8 octobre 1993)

205. Le 7 octobre 1993, il a été signalé que quelque 14 000 procédures légales avaient été préparées ou déposées par la municipalité de Jérusalem-Ouest contre des résidents arabes de Jérusalem-Est. Ces procédures avaient pour origine le non-paiement de l'impôt municipal (Arnona) par des marchands et des propriétaires arabes qui étaient de ce fait passibles de lourdes amendes ou d'une saisie de leurs biens. (Al-Tali'ah, 7 octobre 1993)

206. Le 10 octobre 1993, M. Jamal M. Safi, Directeur de l'Institut de recherche et de protection de l'environnement à Gaza, a déclaré qu'une pénurie d'eau catastrophique, le manque de réseaux d'assainissement et d'installations de traitement des effluents solides et liquides, la surpopulation et l'utilisation effrénée de pesticides étaient les problèmes les plus urgents à Gaza. M. Safi s'adressait à une réunion sur le thème "L'état de l'environnement dans la bande de Gaza", organisée à Jérusalem sous les auspices de la table ronde israélo-palestinienne sur l'environnement. (Jerusalem Post, 11 octobre 1993)

207. Le 18 octobre 1993, la Commission des finances a approuvé une allocation de 7,6 millions de dollars des États-Unis pour le financement de 15 000 emplois à Gaza. Cette allocation, qui devait être distribuée par l'Administration civile,

a été prélevée sur les budgets de plusieurs ministères. (Jerusalem Post, 19 octobre 1993)

208. Le 19 octobre 1993, il a été signalé que Workers' Hotline, organisation à but non lucratif ayant son siège à Tel-Aviv, avait adressé au Ministre du travail et des affaires sociales, Ora Namir, une lettre de plainte concernant les cas de 20 travailleurs des territoires qui se trouvaient dans l'impossibilité d'obtenir un permis de travail du fait qu'ils ne pouvaient présenter un avis de licenciement de leurs anciens employeurs. (Jerusalem Post, 19 octobre 1993)

209. Le 24 octobre 1993, le Ministre de la santé Haim Ramon a demandé au Ministre des finances Avraham Shohat d'approuver une allocation d'environ 2,3 millions de dollars des États-Unis pour l'achat d'une provision pour une année de vaccins pour les enfants des territoires. Ramon a expliqué que l'Administration civile avait été jusque-là chargée de fournir les vaccins. Mais il craignait que les autorités palestiniennes qui prendraient la relève au titre de l'accord d'autonomie ne soient pas, au début, suffisamment bien organisées pour acheter les vaccins nécessaires. En ce qui concernait la santé publique, 95 % des enfants des territoires étaient vaccinés, soit dans les mêmes proportions qu'en Israël. Les dépenses de santé de l'Administration civile représentaient quelque 105,7 millions de dollars des États-Unis pour l'ensemble des territoires; il y avait 1 000 lits d'hôpital à Gaza, et 11 000 Palestiniens des territoires gravement malades avaient été hospitalisés dans des établissements de santé israéliens en 1993. (Jerusalem Post, 25 octobre 1993)

210. Le 26 octobre 1993, la Commission du travail et des affaires sociales a approuvé, en première lecture, un projet de loi donnant aux femmes palestiniennes qui travaillaient en Israël ou dont les époux travaillaient en Israël le droit de bénéficier de l'allocation de l'Institut national d'assurances s'élevant à environ 218 dollars des États-Unis (soit 650 nouveaux shekels), au même titre que les familles de travailleurs israéliens. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 27 octobre 1993)

211. Le 31 octobre 1993, il a été signalé que l'Association de médecins israéliens et palestiniens pour la défense des droits de l'homme avait demandé qu'Israël collabore à la mise en place du système de santé de Gaza, dans le cadre de l'accord d'autonomie, car le Gouvernement était encore fondamentalement responsable du bien-être des patients dans cette zone. L'Association avait élaboré une proposition en 11 points concernant la coopération entre les autorités palestiniennes et les autorités israéliennes jusqu'à l'établissement d'un système de soins de santé palestinien indépendant et en état de fonctionner. Une des propositions prévoyait qu'Israël devait s'engager à continuer de faire faire dans les hôpitaux israéliens les diagnostics, les traitements et les opérations qui ne pouvaient pas être faits dans les centres médicaux existants de Gaza. L'Association demandait aussi à Israël de fournir une assistance pour la mise en place d'une infrastructure médicale indépendante dans le secteur, aide qui consisterait à organiser des programmes de formation de spécialistes dans les hôpitaux de Gaza et à aider à acheter des équipements pour ces établissements. (Jerusalem Post, 31 octobre 1993)

212. Le 1er novembre 1993, la compagnie israélienne d'électricité a coupé l'alimentation en électricité de quelque 100 000 résidents de Gaza. Selon la radio israélienne, des quartiers de Gaza présenteraient un impayé de factures d'électricité d'un montant cumulé de 4,5 millions de dollars des États-Unis environ. (Jerusalem Post, 2 novembre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 4 novembre 1993)

213. Le 2 novembre 1993, on a indiqué que l'Association des médecins israélo-palestiniens pour les droits de l'homme s'était plainte que des habitants de Gaza qui devaient recevoir d'urgence un traitement médical dans des hôpitaux israéliens en étaient empêchés à cause de difficultés financières. Dans une lettre adressée au général de division Danny Rothschild, coordonnateur des FDI dans les territoires, et au chef de l'Administration civile, le général de brigade Dubi Gazit, l'Association a indiqué que 120 patients étaient en attente d'hospitalisation sur recommandation de spécialistes. Il était dit dans cette lettre ce qui suit : "Nous exigeons que les patients dont le diagnostic a établi qu'ils nécessitaient des soins médicaux d'urgence dans les hôpitaux israéliens qu'ils y soient transférés immédiatement." (Jerusalem Post, 2 novembre 1993)

214. Le 4 novembre 1993, les habitants de la bande de Gaza se sont plaints de coupures de courant nocturnes depuis près de trois mois. Selon eux, il s'agissait là d'un moyen de représailles exercé par la Compagnie de distribution d'électricité (Israel Electricity Corporation) contre les mauvais payeurs, en particulier des industriels. (Al-Tali'ah, 4 novembre 1993)

215. Le 5 novembre 1993, un accord de coopération a été conclu lors d'une réunion tenue entre des responsables de l'Histradrut et des dirigeants syndicalistes palestiniens. Il a été décidé de créer un groupe de travail mixte chargé de définir des domaines de coopération, notamment en matière de stages de formation, d'examen des droits des travailleurs en Israël et d'étude des demandes adressées par les Palestiniens pour que leur soit restitué le montant des déductions prélevées sur les salaires des ouvriers qui travaillent en Israël depuis 26 ans. Une semaine auparavant, le chef du Mouvement des droits des citoyens de l'Histadrut, le député Ran Cohen, avait déclaré que l'Histadrut devait veiller à ce que les centaines de millions de shekels, qui avaient été prélevés sur les salaires des ouvriers palestiniens depuis 1967 — au titre des indemnités de licenciement, pensions de retraite et primes d'assurance nationale — pour lesquels ils n'ont jamais perçu de prestations, soient mis à la disposition des Palestiniens. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 7 novembre 1993)

216. Le 10 novembre 1993, on a signalé que l'Association des médecins israélo-palestiniens pour les droits de l'homme avait accusé l'Administration civile de Gaza de ne faire aucun cas de la détresse des 120 patients de la bande de Gaza en attente d'hospitalisation en Israël. Suite au décès d'un nourrisson de sept mois qui attendait d'être opéré dans un hôpital israélien — selon l'Association, le décès de Wala Abu Ali est imputable à la négligence — le député Noami Hazan a demandé que le Ministre de la défense Yitzhak Rabin ouvre une enquête sur les raisons des retards mis à transférer les patients. Hazan a demandé aussi pourquoi les pharmacies et les hôpitaux de Gaza manquaient continuellement de médicaments et ce qui était fait pour remédier à cette situation. Rejetant énergiquement les allégations de l'Association, la

porte-parole de l'Administration, Yael Nussberg, a déclaré que celle-ci agissait comme il se devait et qu'aucun changement n'était intervenu dans sa politique d'hospitalisation. Elle a ajouté que les patients nécessitant des soins médicaux d'urgence étaient envoyés dans des hôpitaux israéliens à toute heure du jour ou de la nuit sur décision des médecins des hôpitaux locaux. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 10 novembre 1993)

217. Le 11 novembre 1993, 90 médecins israéliens et palestiniens se sont réunis à Jérusalem pour un rassemblement parrainé par Défense des enfants — International et l'Union des comités de secours médical palestinien en Cisjordanie et à Gaza. Ces médecins ont examiné comment il pourrait être garanti aux enfants palestiniens des soins médicaux convenables lorsque Gaza et Jéricho deviendraient autonomes, et ont décidé de créer un comité israélo-palestinien chargé d'assurer le suivi de l'orientation des malades vers les centres de traitement. (Jerusalem Post, 12 novembre 1993)

218. Le 13 novembre 1993, le Procureur général a annoncé qu'il ne voyait aucune objection à ce que des permis de travailler en Israël soient délivrés à Iman Abu Nida, Osama Salut et Salam Abu Assar, de la bande de Gaza, qui avaient saisi la Haute Cour de justice. Les intéressés obtiendraient ce permis auprès de l'Administration civile des localités dans lesquelles ils résidaient. La demande du quatrième requérant, Kamal Abu Nada, a été rejetée car il avait été emprisonné par le passé pour vente de drogues. (Ha'aretz, 14 novembre 1993)

219. Le 21 novembre 1993, l'Administration civile de Gaza a nié les accusations de l'Association des médecins israélo-palestiniens pour les droits de l'homme selon lesquelles elle négligeait les patients et le système local des soins de santé étant donné la cessation prochaine de l'Administration israélienne dans le district. La porte-parole de l'Administration a indiqué que le système de soins de santé de Gaza continuait de fonctionner comme d'habitude et qu'aucun changement n'était intervenu dans la manière dont les patients étaient traités. L'accusation selon laquelle moins de patients étaient orientés vers des hôpitaux israéliens était sans fondement, de tels transferts étant faits selon les besoins. S'agissant du cas particulier du bébé de sept mois dont le groupe a affirmé qu'il était décédé faute d'avoir été transféré dans un hôpital israélien à temps, la porte-parole a affirmé que l'hospitalisation avait été effectuée sans délai une fois qu'on avait déterminé qu'elle était nécessaire. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 novembre 1993)

e) Autres développements

220. Aucune information disponible.

2. Mesures affectant certaines libertés fondamentales

a) Liberté de circulation

221. Le 1er septembre 1993, selon des sources proches du cabinet du Premier Ministre, l'accord de principe conclu avec les Palestiniens traiterait du retour des Palestiniens réfugiés depuis la guerre des Six Jours et pourrait aboutir au retour de plusieurs milliers de Palestiniens dans les territoires administrés.

Une clause de l'accord précisait qu'il serait institué un comité permanent chargé de décider d'un commun accord de la façon dont les personnes qui avaient été chassées de la Rive occidentale et de la bande de Gaza en 1967 pourraient être autorisées à entrer dans les zones autonomes. Ces sources ont confirmé qu'environ 200 000 réfugiés étaient concernés bien que ce chiffre ne soit pas cité dans le document lui-même. (Jerusalem Post, 1er septembre 1993)

222. Le 2 septembre 1993, les autorités israéliennes auraient pris des mesures rigoureuses visant à empêcher les travailleurs arabes ne disposant pas d'un permis de travail d'entrer en Israël. Les FDI ont retenu plus de 300 travailleurs le long de la ligne verte et les ont transférés au poste de contrôle officiel sur la route Beersheba-Hébron. (Al-Tali'ah, 2 septembre 1993)

223. Le 18 septembre 1993, des sources proches du cabinet du Premier Ministre ont démenti l'existence d'un accord en vertu duquel les réfugiés palestiniens de 1967 seraient autorisés à rentrer en Israël. Des sources gouvernementales ont déclaré que les informations, émanant de sources proches de l'OLP, selon lesquelles il existerait un accord avec Israël en vertu duquel 400 000 réfugiés seraient autorisés à revenir en Israël au cours des cinq années à venir, étaient "dénuées de tout fondement et n'avaient pas de sens". (Jerusalem Post, 19 septembre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 16 et 30 septembre 1993)

224. Le 17 octobre 1993, le Ministre adjoint aux affaires étrangères, Yossi Beilin, a confirmé qu'il avait été décidé plusieurs jours auparavant d'autoriser, chaque année, 5 000 Palestiniens à entrer dans les territoires dans le cadre du programme de réunion des familles. Il avait été aussi décidé que les Palestiniens vivant à l'étranger qui épouseraient des résidents des territoires pourraient obtenir le statut de résident permanent des territoires, ce qui n'était pas le cas auparavant. (Ha'aretz, 13 octobre 1993; Jerusalem Post, 18 octobre 1993)

225. Le 21 octobre 1993, on a appris de sources officielles que le Gouvernement avait prévu d'annoncer, en signe de bonne volonté, l'allégement des restrictions qui avaient été imposées à l'entrée de Palestiniens à Jérusalem dans le cadre de la fermeture des territoires. Selon ces sources, les restrictions seraient complètement levées à compter du 26 octobre pour les femmes et les personnes ayant un emploi à Jérusalem. Les hommes âgés de plus de 40-45 ans pourraient aussi obtenir des permis d'entrée. Aux termes des règlements existants, les enfants âgés de moins de 16 ans et les adultes des deux sexes âgés de plus de 60 ans étaient autorisés à entrer à Jérusalem, en plus des personnes auxquelles des permis spéciaux avaient été délivrés pour des raisons humanitaires. (Ha'aretz, 22 et 26 octobre 1993; Jerusalem Post, 22 octobre 1993)

226. Le 5 novembre 1993, 30 Israéliennes du mouvement Women for Peace and Equality (Femmes pour la paix et l'égalité), dont les membres de la Knesset Tamar Gozhansky et Anat Meor, qui se rendaient à Gaza pour rencontrer des prisonnières palestiniennes qui avaient été libérées, ont été arrêtées au poste de contrôle routier d'Eretz par des soldats des FDI et ont été empêchées de franchir le barrage. (Ha'aretz, 7 novembre 1993)

b) Liberté d'enseignement

227. Le 18 novembre 1993, les autorités israéliennes ont ordonné la fermeture, pour une semaine, de l'école secondaire Hashimiya, à El-Bireh, où un étudiant avait été abattu par balles. (Al-Tali'ah, 18 novembre 1993)

c) Liberté d'expression

228. Aucune information disponible.

d) Liberté de religion

229. Aucune information disponible.

3. Informations sur les activités des colons affectant la population civile

230. Les 3 et 4 septembre 1993, à Hébron, des colons et des habitants arabes se sont affrontés plusieurs fois au cours du week-end après qu'une grenade eut été lancée dans le quartier de Beit Hadassa. (Jerusalem Post, 5 septembre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 9 septembre 1993)

231. Le 13 septembre 1993, dans la région d'Hébron, des Palestiniens qui manifestaient en faveur de l'accord de paix se sont heurtés à des colons appartenant au mouvement Kach. Des colons de Gush Etzion et d'Ofra ont dressé des barrages aux croisements de Gush Etzion et de Beit El pendant plus d'une heure, empêchant les véhicules des habitants du secteur de passer. (Ha'aretz, 15 septembre 1993)

232. Le 23 septembre 1993, les responsables des colonies implantées dans la bande de Gaza ont demandé qu'elles soient classées "colonies du front", surtout après le retrait de l'armée israélienne de la bande de Gaza. Ils ont également demandé l'installation sur 54 kilomètres, d'une clôture électrifiée dont le coût est estimé à 54 millions de nouveaux shekels, pour assurer la défense des colonies. (Al-Tali'ah, 23 septembre 1993)

233. Le 3 octobre 1993, des colons ayant à leur tête le rabbin Moshe Levinger s'en sont pris à des résidents arabes du quartier Al Khan, dans la vieille ville d'Hébron. Les colons prétendaient que ceux-ci occupaient des maisons appartenant à des Juifs. (Al-Tali'ah, 7 octobre 1993)

234. Le 16 octobre 1993, des soldats ont tiré en l'air en signe d'avertissement lors d'un affrontement entre des colons juifs et des Palestiniens à Hébron. Au cours de cet affrontement, des pierres ont été lancées, des vitres et des pare-brise ont été brisés, des biens privés ont été endommagés; six Palestiniens ont été blessés. Cet affrontement avait été déclenché par l'agression, le 15 octobre, d'un étudiant de l'école talmudique qui avait été poignardé; trois Palestiniens et une Israélienne ont été blessés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 octobre 1993)

235. Le 30 octobre 1993, sur la Rive occidentale, des milliers de colons ont bloqué des routes, incendié des pneus et des véhicules, mis en pièces et défoncé à coups de pierres des véhicules arabes pour protester contre le meurtre, le 29 octobre, de Haim Mizrahi, résident de la colonie de peuplement de Beit El. L'occupant d'un véhicule palestinien a été blessé près de Kalkiliya et des dizaines de maisons et de véhicules ont été endommagés dans la région de Ramallah, en particulier à El-Bireh. Cinq colons de Beit Haggai, au sud d'Hébron, ont été arrêtés. (Ha'aretz, 31 octobre et 1er novembre 1993; Jerusalem Post, 31 octobre 1993)

236. Le 31 octobre 1993, des colons ont bloqué la route de Kalkiliya, près de la colonie de peuplement de Kedumim (voir aussi Al-Tali'ah, 4 novembre 1993). À El-Bireh, le docteur Mahrouf Saleh, de la filiale d'El-Bireh de la Société du Croissant-Rouge, a déclaré qu'il avait vu une douzaine de jeunes gens descendre d'une camionnette et fracasser les vitres de trois véhicules en face de son bureau. (Jerusalem Post, 1er novembre 1993)

237. Le 1er novembre 1993, des assaillants, apparemment des Israéliens d'une colonie voisine, ont incendié une salle de classe dans le camp de réfugiés de Jalazone. Des colons ont barré les routes afin d'empêcher les véhicules appartenant à des Arabes de circuler librement (en quatre endroits entre Jérusalem et Beit El, au nord de Khan Younis) et brûlé des pneus dans l'ensemble des territoires. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 novembre 1993)

238. Le 2 novembre 1993, des centaines de colons de Gush Katif ont barré la route reliant Gaza à Khan Younis afin de protester contre les conditions de sécurité. (Ha'aretz, 3 novembre 1993)

239. Le 3 novembre 1993, plusieurs dizaines de colons ont pénétré dans le camp de réfugiés d'al-Amari, près de Ramallah, et ont lapidé des véhicules et des maisons, les vitres de dizaines de véhicules israéliens ayant été brisées à coups de pierres près de ce même camp. (Jerusalem Post, 4 novembre 1993)

240. Le 4 novembre 1993, le chef du Conseil des colonies de peuplement israéliennes, Benhas Felerstein, aurait déclaré qu'en libérant des prisonniers palestiniens on leur avait donné toute latitude d'éliminer les colons. Le porte-parole du mouvement Goush Emounim, Roni Lutner, aurait ajouté que la décision de libérer des prisonniers palestiniens aurait désespéré nombre de colons. (Al-Tali'ah, 4 novembre 1993)

241. Les 5 et 6 novembre 1993, des Juifs qui avaient essuyé des jets de pierres alors qu'ils se rendaient à pied au Caveau des patriarches à Hébron ont riposté en brisant les vitres de véhicules et maisons appartenant à des Arabes. Ils ont également tabassé plusieurs passants arabes. Des colons ont lancé des pierres sur des véhicules arabes qui circulaient sur la route entre Hébron et Kiryat Arba. À Kiryat Arba, de jeunes Juifs ont brisé les vitres des voitures qui traversaient la zone. Quatre habitants arabes, dont une femme, ont été blessés lors des affrontements qui ont opposé Juifs et Arabes à Hébron et Kiryat Arba. Des dizaines de colons ont manifesté dans la région de Beit El. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 7 novembre 1993)

242. Le 7 novembre 1993, quatre Palestiniens ont essuyé des tirs de colons à Gaza à titre de représailles, semble-t-il, contre l'attaque dont a été victime le rabbin Haim Druckman près d'Hébron. Des colons ont barré la route Beersheba-Hébron pendant plusieurs heures. Cependant, le couvre-feu ayant été imposé à la plupart de la population arabe de la zone, il y eut peu d'affrontements. Un barrage routier dressé à l'extérieur de Kiryat Arba a empêché les colons d'entrer à Hébron. Néanmoins, des sources arabes et israéliennes ont signalé que jusqu'à 40 voitures avaient été détruites à Hébron. Des colons ont également barré des routes dans la bande de Gaza, dont celle reliant Khan Younis à Gaza et, selon des sources palestiniennes, plus de 30 Palestiniens ont été blessés, la plupart légèrement, lors d'accrochages avec des colons de Gush Katif. Des colons ont mis aussi le feu à des serres appartenant à des Palestiniens. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 novembre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 11 novembre 1993)

243. Le 8 novembre 1993, deux Arabes de Jéricho (un homme et son fils) ont essuyé des coups de feu tirés apparemment par des colons, à proximité de Maaleh Efraim, près du village d'Awsarin, et ont été légèrement blessés. Des centaines de colons ont barré les 49 routes principales des territoires pendant deux heures et 60 000 travailleurs arabes ont ainsi été empêchés d'atteindre leurs lieux de travail (Al-Tali'ah, 11 novembre 1993). À Gaza, des colons ont mis le feu à la maison de Abdul Karim Astal, près de Neveh Dekalim, et à une dizaine de serres près des zones de Kfar Darom et Gush Katif. Ils ont également tabassé des Palestiniens et endommagé des biens appartenant à des Arabes. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 novembre 1993)

244. Le 9 novembre 1993, à la suite de l'assassinat d'un Israélien, 50 à 100 colons de Gush Katif et des élèves de la Yeshiva (école talmudique) de Ohr Etzion se sont rendus sur la scène du meurtre à Gaza, ont brûlé des pneus, dressé des barrages routiers et lancé des pierres sur des voitures qui circulaient. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 10 novembre 1993)

245. Le 10 novembre 1993, des colons de Kfar Darom se sont introduits dans une maison à Deir el-Balah et y ont causé des dégâts. La police a arrêté un colon soupçonné d'avoir participé à l'incident. Dans la bande de Gaza, un autobus transportant des Arabes a été lapidé et endommagé, et toutes ses vitres ont été brisées. Un passager a été légèrement blessé par des éclats de verre. (Ha'aretz, 11 novembre 1993)

246. Le 13 novembre 1993, Najib Hasuna a été grièvement blessé par balle lors d'un incident au cours duquel des dizaines de colons se seraient livrés à un saccage près de l'exploitation agricole où Haim Mizrahi avait été tué auparavant, dans les environs de Ramallah. (Ha'aretz, 15 novembre 1993)

247. Le 15 novembre 1993, suite à l'agression d'un Israélien à Hébron, des colons d'Hébron et de Kiryat Arba ont lancé des attaques contre des véhicules et des bâtiments à l'entrée nord de la ville. Huit habitants locaux auraient été légèrement blessés par des pierres, tandis qu'on a écrasé ou lapidé des dizaines de véhicules appartenant à des Arabes, ou crevé leurs pneus. La police a indiqué avoir reçu deux plaintes pour déprédation de biens, mais aucun blessé ne lui aurait été signalé. Près du camp de réfugiés de Jalazone, Samaha Ziyadeh, jeune Palestinienne de 17 ans, a eu le visage profondément tailladé par une

pierre lancée à travers le pare-brise d'une voiture, apparemment par des colons qui roulaient en sens inverse. (Ha'aretz, 16 novembre 1993; Jerusalem Post, 16 et 18 novembre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 18 novembre 1993)

248. Le 16 novembre 1993, un nombre important de colons d'Hébron et Kiryat Arba, sous la conduite du rabbin Moshe Levinger, ont barré les routes du centre d'Hébron, lancé des pierres sur des véhicules arabes et renversé des étals dans le centre du marché. Plusieurs commerçants arabes auraient été matraqués par des colons et les pare-brise de nombreux véhicules ont été brisés. Un garde frontière a été blessé par une pierre lancée par un colon. Dans la municipalité d'El-Bireh, des colons de Psagot et Beit El ont barré la route conduisant à la colonie de Psagot, après que de jeunes Palestiniens eurent, semble-t-il, lancé des pierres sur des véhicules israéliens et barré des routes. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 novembre 1993)

249. Le 17 novembre 1993, le Conseil des communautés juives de Judée, Samarie et Gaza a distribué aux colons un tract les appelant à ne pas attaquer des Arabes innocents. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 novembre 1993)

250. Le 18 novembre 1993, des dizaines de colons de Gush Katif ont bloqué le poste de contrôle de Nahal Oz, empêchant les Arabes de le franchir pendant les obsèques du sergent Haim Darina. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 19 novembre 1993)

251. Le 21 novembre 1993, la police et les FDI ont empêché un accrochage entre des colons de Mitzpeh Yericho et des Arabes de Jéricho après que les colons eurent barré la route conduisant à Jéricho, empêchant le passage des véhicules appartenant à des Arabes. (Jerusalem Post, 22 novembre 1993)

252. Le 21 novembre 1993, dans la vieille ville d'Hébron, des piétons et des automobilistes palestiniens ont été agressés; plusieurs blessés ont été soignés à l'hôpital. Il a été signalé que la police israélienne refusait depuis deux jours d'enregistrer les plaintes d'agressions commises par des colons contre des Palestiniens ou des biens leur appartenant. (Al-Tali'ah, 25 novembre 1993)

253. Le 22 novembre 1993, de hauts fonctionnaires ont informé la Commission des lois de la Knesset que le fait de faire face aux attaques lancées par les colons contre les Arabes ou leurs biens dans les territoires posait un problème inhabituel en raison du nombre insuffisant de policiers dans les régions (on ne compte actuellement que 900 policiers dans les territoires), et aussi parce que ni les colons ni les Arabes n'étaient disposés à coopérer à cet égard. Cette réunion était organisée par le Président Dedi Zucker (parti du Meretz) parce que les forces de sécurité "n'avaient pas réussi" à empêcher ces agressions. Un représentant des FDI a rejeté avec indignation les accusations lancées par l'Organisation des droits de l'homme B'Tselem et plusieurs membres de la Commission, qui estimaient que l'armée fermait les yeux sur les troubles causés par les colons. (Jerusalem Post, 23 novembre 1993)

254. Le 23 novembre 1993, on a signalé la mise en place d'un groupe ministériel chargé de recommander les mesures à prendre pour appliquer les lois à l'égard des colons activistes après que quatre ministres eurent attaqué le Gouvernement, lors d'une réunion du Gouvernement, auquel ils reprochaient d'être incapable de maîtriser les personnes qui barraient les routes ou endommageaient les biens

d'Arabes innocents. Le Procureur général Michael Ben Yair a indiqué que 61 plaintes contre des colons avaient été déposées à la police, mais plusieurs ministres ont indiqué que cela était insuffisant puisque les plaintes n'étaient pas suivies d'enquête. (Jerusalem Post, 23 novembre 1993)

255. Le 23 novembre 1993, Ran Cohen (parti du Meretz) a appelé à l'organisation d'une réunion de la Commission des affaires étrangères et de la défense avec le Premier Ministre Yitzhak Rabin pour examiner le manque de respect que les colons témoignent pour la loi et leur hostilité aux efforts que déploie le Service de sécurité générale pour démasquer les éléments criminels. (Jerusalem Post, 24 novembre 1993)

256. Le 25 novembre 1993, la police du district de Judée a collecté les revolvers de 13 colons des implantations de Beit El, Beit El B et Psagot pour déterminer si ces armes avaient été utilisées lors d'un incident qui s'était produit le 13 novembre, lorsqu'on a tiré sur un Arabe près de la colonie de Beit El. (Ha'aretz, 28 novembre 1993)

257. Le 29 novembre 1993, des dirigeants de colonies ont lancé une campagne appelant les personnes vivant dans le périmètre de la ligne verte à aider à assurer la garde des colonies en prévision du retrait des FDI de Gaza et de Jéricho prévu le mois suivant. (Jerusalem Post, 30 novembre 1993)

258. Le 30 novembre 1993, le Ministre de la police Moshe Shahal et le député Yossi Sarid ont désapprouvé énergiquement la politique de Ha-Shomer, organisation créée par des dirigeants de colonies pour recruter, dans le périmètre de la ligne verte, des volontaires chargés de garder les colonies. Le mouvement "La paix maintenant" a publié un communiqué dans lequel il déclarait que la création d'une milice indépendante constituait une tentative supplémentaire, de la part des colons, d'imposer constamment leur politique sous prétexte d'assurer leur défense. (Jerusalem Post, 1er décembre 1993)

D. Traitement des détenus

1. Mesures concernant la libération des détenus

259. Le 9 septembre 1993, 450 détenus palestiniens auraient été transférés de la prison de district de Gaza à des camps de détention situés en Israël. Selon l'administration pénitentiaire israélienne, les détenus en question purgeaient de lourdes peines et ne seraient pas remis en liberté dans le cadre de l'application de la déclaration de principes adoptée par les autorités israéliennes et l'OLP. (Al-Tali'ah, 9 septembre 1993)

260. Le 29 septembre 1993, il a été signalé que le Ministre de la police, Moshe Shahal, avait ordonné aux autorités pénitentiaires de se préparer à libérer éventuellement des prisonniers dans le cadre de l'accord de paix conclu avec l'OLP. Il était déjà clair que les personnes emprisonnées pour des raisons de sécurité, qui étaient impliquées dans des homicides, ne seraient pas libérées mais seraient transférées dans des prisons situées à l'intérieur de la ligne verte. (Jerusalem Post, 29 septembre 1993)

261. Le 30 septembre 1993, le Directeur de l'administration pénitentiaire israélienne, Arieh Bibi, a déclaré que tout avait été prévu pour le cas où le Gouvernement israélien déciderait de remettre en liberté les détenus palestiniens de la Rive occidentale et de la bande de Gaza. Il a ajouté qu'une liste avait été établie, dans laquelle étaient consignés les noms des prisonniers inculpés de meurtre qui seraient transférés en Israël d'ici avril 1994, date à laquelle les dispositions relatives au régime d'autonomie entreront en vigueur. (Al-Tali'ah, 30 septembre 1993)

262. Le 3 octobre 1993, des Palestiniens ont pacifiquement occupé le siège de la Croix-Rouge tant à Ramallah qu'à El-Bireh pour demander la libération de détenus et protester contre le transfert envisagé de prisonniers palestiniens dans des établissements se trouvant à l'intérieur de la ligne verte. (Al-Tali'ah, 7 octobre 1993)

263. Le 7 octobre 1993, des représentants de l'OLP et des représentants du groupe des défenseurs de la paix Gush Shalom ont remis une lettre au directeur de la prison de Jneid, à Naplouse, devant laquelle quelque 3 000 Palestiniens et Israéliens avaient organisé une marche de protestation. Ils demandaient qu'Israël libère tous les prisonniers palestiniens. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 octobre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 7 et 14 octobre 1993)

264. Le 7 octobre 1993, quelque 350 manifestants, essentiellement des femmes, ont occupé pacifiquement le siège de la Croix-Rouge dans la ville de Gaza pour demander la libération des prisonniers palestiniens. (Jerusalem Post, 8 octobre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 14 octobre 1993)

265. Le 9 octobre 1993, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a demandé aux FDI et aux autorités des services de sécurité d'établir une liste de Palestiniens détenus pour des raisons de sécurité "qui n'avaient pas de sang sur les mains", en vue de leur libération. (Ha'aretz, 10 octobre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 14 octobre 1993)

266. Le 17 octobre 1993, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a indiqué qu'un grand nombre de prisonniers palestiniens seraient libérés dans le cadre des négociations avec l'OLP. Le Service général de sécurité et la police ont indiqué qu'ils avaient déjà classé les prisonniers en catégories selon les types de délits qu'ils avaient commis et selon la durée de la peine qu'ils avaient déjà accomplie. (Ha'aretz, 14 octobre 1993; Jerusalem Post, 18 octobre 1993)

267. Le 19 octobre 1993, Salim Muhammed Hussein Zerai (ou Zeri'i), 50 ans, de Deir el-Balah, a été élargi. Il était le premier prisonnier à être libéré en réaction aux demandes palestiniennes d'amnistie générale. Toutefois, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a refusé d'acquiescer à l'autre demande formulée par le chef de l'OLP, Yasser Arafat, concernant la libération du chef du mouvement Hamas, le cheikh Ahmed Yassin. Pourtant, Al-Tali'ah a reporté que les discussions concernant sa libération était en cours. Zerai est retourné au camp de réfugiés de Deir el-Balah 23 ans après avoir été arrêté au large de Haïfa, dans une embarcation remplie d'armes. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 octobre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 21 octobre 1993)

268. Le 24 octobre 1993, le Premier Ministre Rabin a indiqué qu'Israël poursuivrait l'exécution de sa partie de l'accord en libérant le 25 octobre entre 700 et 760 prisonniers palestiniens, malgré le meurtre de deux soldats israéliens à Gaza; toutefois, Israël ne relâcherait pas les prisonniers membres du mouvement Hamas dont la libération avait été également prévue. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 octobre 1993)

269. Le 25 octobre 1993, plus de 600 prisonniers palestiniens ont été relâchés de centres de détention se trouvant en Israël et dans les territoires; 280 d'entre eux étaient originaires de la bande de Gaza. Israël et l'OLP étaient convenus à Taba de libérer cette semaine-là environ 700 prisonniers âgés de moins de 18 ans ou de plus de 50 ans, les femmes, les détenus malades, et ceux qui avaient presque fini de purger leur peine (voir aussi Al-Tali'ah, 28 octobre 1993). Quelque 23 prisonniers dont la libération avait été prévue sont restés en prison car il leur fallait une autorisation spéciale du fait qu'ils avaient été condamnés par des tribunaux civils et non par des tribunaux militaires. (Ha'aretz, 22 et 26 octobre 1993; Jerusalem Post, 22, 26 et 31 octobre 1993)

270. Le 31 octobre 1993, la libération de 10 des 23 prisonniers qui étaient restés en prison le 25 octobre faute des autorisations spéciales nécessaires aurait été accordée. (Jerusalem Post, 1er novembre 1993)

271. Le 31 octobre 1993, le Premier Ministre Yitzhak Rabin aurait déclaré à son cabinet qu'il excluait toute grâce ou toute réduction de peine pour les Palestiniens qui avaient perpétré des attentats "terroristes" après la signature, le 13 septembre, de l'accord entre Israël et l'OLP. (Jerusalem Post, 1er novembre 1993)

272. Le 2 novembre 1993, on a signalé que des Palestiniens se plaignaient de n'avoir pas reçu une liste détaillée des prisonniers qui avaient été libérés récemment des centres de détention des FDI et des prisons israéliennes. Selon des sources palestiniennes, sur les 65 femmes qui étaient détenues pour atteinte à la sécurité, 30 avaient été libérées. L'Association des médecins israélo-palestiniens pour les droits de l'homme a indiqué que sur les 400 prisonniers dont on a reconnu qu'ils "souffraient de maladies graves", 41 seulement avaient été relâchés. (Jerusalem Post, 2 novembre 1993)

273. Le 29 novembre 1993, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a annoncé qu'il ne libérerait aucun autre prisonnier tant qu'Israël et les Palestiniens ne se seront pas entendus sur l'application du premier accord Gaza/Jéricho. Rabin a également lié la libération des prisonniers à la communication d'informations sur les soldats israéliens portés disparus. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 novembre 1993)

274. Le 30 novembre 1993, des dirigeants de la délégation israélienne aux pourparlers de sécurité au Caire ont confirmé qu'Israël accepterait de libérer 3 000 prisonniers et détenus palestiniens pour le 13 décembre. Nabil Sha'ath, chef de la délégation palestinienne aux pourparlers de paix, a déclaré également

qu'Israël s'était engagé à observer un calendrier pour la libération de 10 000 prisonniers. Cependant, le porte-parole du Premier Ministre Yitzhak Rabin, Oded Ben-Ami, a nié qu'ait été conclu quelque accord de ce type que ce soit. (Jerusalem Post, 1er décembre 1993)

2. Autres informations concernant des détenus

275. Le 2 septembre 1993, un prisonnier palestinien a été légèrement blessé par balle alors qu'il tentait de s'évader du tribunal militaire de Gaza. (Ha'aretz, 3 septembre 1993)

276. Le 2 septembre 1993, il a été signalé que des détenus palestiniens de la prison d'Hébron avaient provisoirement mis fin à leurs actions de protestation après que l'administration pénitentiaire eut promis de satisfaire leurs revendications. Les prisonniers avaient lancé leur action deux semaines auparavant, pour protester contre le manque d'eau et l'absence d'air frais dans leurs cellules due au fait que les fenêtres étaient condamnées. Les prisonniers du camp de détention de Dhahiriya se sont plaints de conditions encore plus dures, notamment de la détention au secret, de la confiscation des effets personnels et de la réduction du temps accordé pour la toilette. (Al-Tali'ah, 2 septembre 1993)

277. Le 16 septembre 1993, un membre de la Knesset, Hashim Mahamid, a déclaré que 12 300 Palestiniens étaient actuellement détenus dans des prisons israéliennes : 6 300 dans des camps de détention placés sous le contrôle de l'armée, et 6 000 dans des prisons de district relevant de l'administration pénitentiaire générale. (Al-Tali'ah, 16 septembre 1993)

278. Le 20 septembre 1993, l'Association des familles de détenus, une organisation de prisonniers palestiniens, a exigé que la libération des personnes détenues pour des raisons de sécurité ne soit pas subordonnée à leur appui à l'accord de paix conclu entre l'OLP et Israël. Le groupe a déclaré que tous les détenus étaient des prisonniers de guerre qui devaient donc être libérés "immédiatement et sans conditions" à la suite de l'accord. Israël a déclaré que la Convention de Genève relative aux prisonniers de guerre ne s'appliquait pas aux Palestiniens parce qu'il ne s'agissait pas de soldats réguliers et qu'ils avaient attaqué principalement des civils. Israël a toutefois autorisé des représentants du CICR à leur rendre visite. (Jerusalem Post, 21 septembre 1993)

279. Le 22 septembre 1993, l'Association de médecins israélo-palestiniens pour les droits de l'homme a présenté une requête à la Haute Cour de justice pour demander que le centre de détention de Ketziot dans le désert du Negev soit fermé en raison des mauvaises conditions de détention. L'avocat qui représentait l'Association et quatre prisonniers, Me Shlomo Lecker, a également soutenu que la détention de personnes pour raisons de sécurité dans une prison située en Israël constituait une violation du droit international. Il a réclamé une amélioration sensible des conditions de détention. (Ha'aretz, 24 septembre 1993; Jerusalem Post, 23 septembre 1993)

280. Le 7 octobre 1993, un prisonnier interné pour des raisons de sécurité est décédé alors qu'il prenait de l'exercice dans la cour de la prison de Naplouse. Selon les autorités pénitentiaires, Ahmed Adel Hassin Ismail, 43 ans, de Naquoura, qui était en détention provisoire, faisait du jogging dans la cour de la prison de Naplouse lorsqu'il s'est subitement écroulé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 octobre 1993)

281. Le 11 octobre 1993, des personnes internées pour des raisons de sécurité dans la prison de Judée-et-Samarie, à Naplouse, ont observé une grève de la faim d'une journée pour protester contre les mauvaises conditions de détention et pour qu'on ne les oublie pas dans les négociations de paix. (Jerusalem Post, 12 octobre 1993)

282. Le 11 octobre 1993, la Commission des lois de la Knesset s'est félicitée d'un projet de loi visant à charger le Ministère de la justice des enquêtes sur les infractions prétendument commises par les enquêteurs du Service général de sécurité (SGS), tout en regrettant qu'il n'aille pas assez loin. Ce projet de loi d'initiative gouvernementale prévoyait que toute plainte ayant trait au comportement d'enquêteurs du SGS au cours d'une enquête devait d'abord être examinée soit par le Procureur général, soit par le Ministre de la justice. Si l'un ou l'autre de ces hauts fonctionnaires avait la conviction que la plainte justifie une instruction pénale, l'affaire serait transmise au Service spécial du Ministère de la justice chargé des enquêtes concernant le personnel de police. De l'avis de la Commission, ce projet de loi ne devrait pas viser uniquement les enquêteurs du SGS et les violences commises au cours d'une enquête. À l'heure actuelle, les plaintes de ce genre étaient transmises à la police dont le personnel avait souvent des liens professionnels étroits avec les enquêteurs du SGS. Le but du projet de loi était d'éviter des situations dans lesquelles les enquêteurs enquêtaient sur eux-mêmes. Il fallait donc rendre le projet de loi applicable dans tous les cas de plaintes pour violences injustifiées de la part d'agents du SGS, entre le moment où un suspect était arrêté et le moment où il était remis en liberté, et à toute personne impliquée dans l'incident, y compris les supérieurs des enquêteurs. Le Président de la Commission, Dedi Zucker (Meretz), a fait observer que sur les onze cas de décès de Palestiniens pendant une enquête du SGS enregistrés au cours des cinq dernières années, deux cas seulement avaient débouché sur le dépôt d'une plainte pénale; sept cas avaient été portés devant des tribunaux disciplinaires internes, et aucune mesure n'avait été prise dans les deux autres cas. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 octobre 1993)

283. Le 24 octobre 1993, Yehya Abdel Latif Ali Natur, 24 ans, de Tulkarem, emprisonné pour des raisons de sécurité, est mort à l'infirmerie de la prison centrale (Jneid) de Naplouse. Natur, qui purgeait la troisième année d'une peine de 11 ans de prison, aurait souffert de problèmes cardiaques (voir aussi Al-Tali'ah, 28 octobre 1993). L'Association de médecins israéliens et palestiniens pour la défense des droits de l'homme a demandé que le Ministre de la police, Moshé Shahal, ouvre d'urgence une enquête sur le décès de Natur. (Ha'aretz, 26 octobre 1993; Jerusalem Post, 26 et 27 octobre 1993)

284. Le 11 novembre 1993, un rapport d'Amnesty International intitulé "Médecins et méthodes de torture" dénonçait la dissimulation d'actes de torture perpétrés par des médecins en poste dans des prisons. Il citait à titre d'exemple le cas

de Nadir Kamsya, 25 ans, de Beit Sahur, arrêté le 4 mai 1993, qui aurait été hospitalisé pour de graves blessures aux testicules à la suite d'un passage à tabac. Le médecin de la prison avait consigné dans son rapport que Kamsya s'était blessé en tombant dans les escaliers. (Al-Tali'ah, 11 novembre 1993)

E. Mesures d'annexion et implantation de colonies

285. Le 30 août 1993, un grand nombre de soldats des FDI ont expulsé les colons de Gush Etzion de l'endroit où ils s'étaient installés près du lieu où Mordechai Lipkin avait été tué en juillet 1993. La veille, le 29 août, entre 70 et 120 colons avaient décidé d'implanter une colonie à laquelle ils ont donné le nom de Lipkin à environ un kilomètre du croisement d'Ephrat-Tekoa. (Ha'aretz, 30 août 1993; Jerusalem Post, 30 et 31 août 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 2 septembre 1993)

286. Le 1er septembre 1993, les travaux de construction de 400 nouveaux logements ont commencé dans une zone relevant de la juridiction du Conseil régional d'Ephrat. Une semaine auparavant, plusieurs entrepreneurs privés avaient obtenu de l'administration civile les permis leur permettant d'engager les travaux. Gush Etzion serait l'une des zones situées au-delà de la ligne verte où le Gouvernement a décidé de ne pas interrompre les travaux d'aménagement. (Jerusalem Post, 2 septembre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 9 septembre 1993)

287. Le 23 septembre 1993, la Land and Water Organization for Legal Studies and Services a révélé que 60 500 dounams avaient été confisqués sur la Rive occidentale entre décembre 1991 et août 1993. Les autorités israéliennes ont allégué quatre grandes raisons pour justifier leur mesure : ces terres étaient considérées comme la propriété de l'État (34 193 dounams), étaient destinées à l'implantation de colonies (22 179 dounams) ou à des services sociaux (3 580 dounams), ou encore étaient confisquées pour des raisons de sécurité ou des raisons militaires (531 dounams). En outre, 1 017 dounams ont été confisqués pour "d'autres motifs". Les colons israéliens ont également bâti sur une superficie de 300 dounams. Selon ces informations, la plupart des terres ont été confisquées au cours des huit premiers mois de 1993, soit 25 891 dounams qui ont été considérés comme la propriété de l'État. (Al-Tali'ah, 23 septembre 1993)

288. Le 24 septembre 1993, il a été signalé que le Ministre des finances, Avraham Shohat, avait déclaré dans une interview exclusive donnée au Jerusalem Post, qu'Israël ne ferait plus d'investissements importants dans les colonies de peuplement juives implantées dans les territoires. (Jerusalem Post, 24 septembre 1993)

289. Le 26 septembre 1993, le Conseil municipal de Jérusalem a décidé de reporter à 15 jours plus tard le vote sur le projet de construction d'un grand ensemble pour les Juifs dans le quartier de Ras el-Amud dans le secteur est de Jérusalem. Le maire de Jérusalem, Teddy Kollek, a répété qu'il approuvait le plan en principe bien qu'il s'écarte de la politique de la ville qui est de ne pas autoriser de constructions juives dans les quartiers arabes ou aux

alentours. Le plan avait été approuvé par la Sous-Commission de la construction et de la planification de la ville le 23 septembre. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 et 27 septembre 1993)

290. Le 4 octobre 1993, les autorités américaines ont indiqué que les États-Unis déduiraient 437 millions de dollars É.-U. du montant des garanties des emprunts accordées en 1993 à Israël pour le prochain exercice, à titre de pénalité pour les activités de peuplement menées dans les territoires au cours de l'année écoulée. Cela signifie qu'au lieu des 2 milliards de dollars de garanties qui lui auraient été accordés par le Gouvernement des États-Unis pour l'exercice commençant le 1er octobre 1993, Israël n'aurait que 1 milliard 563 millions au maximum. La loi relative aux garanties des emprunts exigeait que chaque dollar dépensé dans les territoires soit déduit du montant annuel de 2 milliards de dollars É.-U. que les États-Unis consacraient à la garantie des emprunts d'Israël. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 5 octobre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 7 octobre 1993)

291. Le 6 octobre 1993, il a été signalé que les autorités américaines avaient indiqué que la déduction de 437 millions de dollars É.-U. opérée sur les garanties pour les emprunts à titre de pénalité pour les activités de peuplement dans les territoires tenait compte des logements construits à Jérusalem-Est. Le calcul aurait été effectué sur la base des dépenses engagées par Israël pour d'autres motifs que sa sécurité dans les territoires qui n'étaient pas sous son contrôle avant le 4 juin 1967. (Jerusalem Post, 6 octobre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 7 octobre 1993)

292. Le 10 octobre 1993, le Ministre des finances Avraham Shohat a annoncé que le Gouvernement ne contesterait pas la décision de l'Administration Clinton de déduire 437 millions de dollars du montant des garanties pour les emprunts accordées par le Congrès pour l'année, espérant que les États-Unis compenseraient cette déduction d'une manière ou d'une autre. Un représentant du Gouvernement s'occupant de la question des garanties des emprunts a déclaré qu'on était parvenu à un accord de principe pour ramener la réduction à 130 millions de dollars. (Jerusalem Post, 11 octobre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 7 octobre 1993)

293. Le 11 octobre 1993, le Ministre des affaires étrangères, Shimon Peres, a déclaré que le Gouvernement avait décidé de ne pas démanteler les colonies de peuplement de crainte de provoquer de graves divisions au sein de la nation, quand bien même ce geste aurait facilité les négociations de paix et rendu moins ardue la tâche des FDI. (Jerusalem Post, 12 octobre 1993)

294. Le 11 octobre 1993, le Ministre du logement, Binyamin Ben Eliezer, a déclaré que les pourparlers de paix n'empêcheraient pas la poursuite des travaux de construction dans les quartiers juifs de Jérusalem-Est (y compris Pisgat Zeev et Neve Yaacov). (Jerusalem Post, 12 octobre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 14 octobre 1993)

295. Le 14 octobre 1993, des résidents arabes des territoires ont signalé que les travaux de construction avaient été accélérés dans les colonies de peuplement de Nafi Dikalim et de Jedid, près du camp de réfugiés de Khan Younis,

en particulier depuis la signature de l'accord israélo-palestinien. (Al-Tali'ah, 14 octobre 1993)

296. Le 17 octobre 1993, il a été annoncé qu'une centaine de familles religieuses, la plupart de Bnei Brak, s'étaient récemment installées dans la nouvelle colonie de peuplement de Kiryat Sefer, dans la région de Modien, au-delà de la Ligne verte. Cette colonie, dont les plans prévoient quelque 5 000 unités de logement, a été construite à 1,5 kilomètre de la Ligne verte, sur des terres domaniales et sur des terres achetées à des Arabes. (Jerusalem Post, 18 octobre 1993)

297. Le 20 octobre 1993, le Conseil municipal de Jérusalem a approuvé un projet controversé concernant la construction de quelque 110 appartements destinés à des familles juives à Ras el-Amud, quartier arabe de Jérusalem-Est. Les terrains à bâtir appartenaient de façon certaine à des Juifs depuis plus d'un siècle. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 octobre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 21 octobre 1993)

298. Le 20 octobre 1993, il a été signalé que le Secrétaire d'État Warren Christopher avait informé des personnalités juives américaines qu'il avait accepté de constituer un comité mixte américano-israélien qui chercherait les moyens de réduire au minimum la pénalité de 437 millions de dollars É.-U. qui devait être appliquée concernant les garanties des emprunts. (Jerusalem Post, 20 octobre 1993)

299. Le 20 octobre 1993, des responsables de colonies de peuplement ont publié une liste de 16 ou 17 mesures qu'ils demandaient pour assurer la sécurité des colonies de peuplement dans le cadre du plan d'autonomie. Le Conseil demandait en particulier :

a) Que les colonies de peuplement soient groupées en blocs, qui seraient reliés entre eux par des terres et par des routes où ne patrouilleraient que les FDI. Il demandait aussi que de nouvelles routes soient construites entre les blocs de colonies et la Ligne verte, et que seules les FDI patrouillent sur ces routes;

b) Que le Gouvernement mette fin au gel des travaux de construction dans les colonies de peuplement;

c) Que le Gouvernement ne donne pas à l'administration autonome palestinienne le contrôle de la sécurité, du territoire, des routes, de l'eau et des autres infrastructures dans les territoires. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 octobre 1993)

300. Le 20 octobre 1993, des colons ont annoncé qu'ils détruiraient les huttes (sukkot) — entre 8 et 14 — qu'ils avaient construites pour la Fête des tabernacles et qu'ils avaient déjà commencé à transformer en habitations dans le quartier A-Tor à Jérusalem-Est. Ces structures en bois avaient été construites près de l'école talmudique de Beit Orot sur un terrain réservé à la construction d'une école arabe. Les colons ont affirmé qu'il leur avait été promis que la construction d'un quartier juif serait autorisée dans ce secteur après les élections municipales. La municipalité de Jérusalem n'a pas confirmé cette

information. (Jerusalem Post, 14, 15 et 19 octobre 1993; Ha'aretz, 21 octobre 1993)

301. Le 21 octobre 1993, le Vice-Ministre israélien de la défense, Mordechai Gur, a souligné la nécessité d'annexer à Jérusalem la colonie de peuplement de Maaleh Adumim. Lors de son passage dans la ville, Gur a fait valoir que cette colonie avait été construite de manière à faire géographiquement partie intégrante de Jérusalem et de la zone de sécurité entourant Jérusalem-Est. À cette fin, des camps militaires et des usines avaient été construits à Maaleh Adumim. (Al-Tali'ah, 21 octobre 1993)

302. Le 28 octobre 1993, lors de l'examen du budget pour 1994, le Ministre des finances, Avraham Shohat, aurait confirmé que la construction de 13 000 unités de logement à l'intérieur de la prétendue zone de sécurité de la colonie de peuplement de Jérusalem commencerait au début de 1994. La priorité serait donnée à la construction de 9 000 unités de logement à l'est de Deir Mar Elias, au sud de Jérusalem. (Al-Tali'ah, 28 octobre 1993)

303. Le 29 octobre 1993, le Ministre de l'économie et de la planification, Shimon Shetreet, a déclaré qu'il faudrait peut-être démanteler certaines colonies de peuplement des territoires en vertu d'un accord permanent avec l'OLP. Shetreet a précisé que les colonies dont le démantèlement devait être envisagé se trouvaient dans des zones isolées ou à proximité de grandes communautés arabes. L'entourage du Premier Ministre Rabin ainsi que les responsables des colonies de peuplement se sont déclarés surpris par les déclarations de Shetreet et le porte-parole du Gouvernement, Gad Ben-Ari, a dit que les déclarations de Shetreet n'engageaient que lui et ne reflétaient en rien la position du Gouvernement ou du Premier Ministre. (Jerusalem Post, 29 octobre 1993)

304. Le 30 octobre 1993, quelque 700 Juifs et Arabes membres de Peace Bloc ont manifesté dans le quartier de Ras el-Amud, à Jérusalem-Est, contre la décision prise par la municipalité de construire un nouveau quartier juif au pied du Mont des Oliviers. (Jerusalem Post, 31 octobre 1993)

305. Le 31 octobre 1993, la Haute Cour de justice a rejeté deux pétitions concernant l'interruption de l'aide gouvernementale aux colonies de peuplement dans les territoires, en déclarant qu'elle n'avait pas le pouvoir de modifier la politique gouvernementale. La Cour a néanmoins enjoint au Gouvernement d'achever tous les travaux d'infrastructure nécessaires pour assurer des conditions de vie raisonnables aux habitants des colonies de peuplement. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er novembre 1993)

306. Le 1er novembre 1993, huit familles ont aménagé dans certains des 60 appartements vacants de la colonie de Beit El B dont l'occupation avait été refusée par le Ministère du logement pendant plus d'un an. Ces familles, qui avaient contesté la décision du Gouvernement, ont déclaré qu'elles étaient motivées davantage par la possibilité de cesser de vivre dans des caravanes dont les toits fuyaient que par le meurtre, par Hamas, du résident local Haim Mizrahi. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 novembre 1993)

307. Le 3 novembre 1993, le Ministre du logement Binyamin Ben Eliezer a déclaré à des colons, lors d'une visite surprise à la colonie de Beit El, que le gel imposé à la vente de nouveaux appartements dans cette localité ainsi que dans d'autres colonies des territoires serait levé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 5 novembre 1993)

308. Le 4 novembre 1993, la direction de la colonie de Beit El a demandé au général de division de la zone centrale Nehemia Tamari d'autoriser la construction d'un nouveau quartier près du site où un habitant de cette colonie avait été tué. (Ha'aretz, 7 novembre 1993)

309. Le 4 novembre 1993, des Palestiniens vivant à proximité de la colonie de Giv'on Hadasha ont formé un recours devant la Haute Cour de justice afin de faire arrêter l'extension de cette colonie et d'obtenir l'annulation du gel concernant les terres réservées à la construction de la route entre les quartiers de Ramon et Giv'on Hadasha. Ils prétendaient être les propriétaires de ces terres, qui étaient occupées depuis la guerre des Six Jours. (Ha'aretz, 5 novembre 1993)

310. Le 4 novembre 1993, il a été signalé que le journal Hadashot avait publié une étude sur les allocations budgétaires consacrées par le Gouvernement israélien aux colonies de peuplement en 1993. Cette étude révélait que le Gouvernement israélien avait en fait affecté d'importantes sommes aux colonies de peuplement par l'entremise de plusieurs ministères. Par exemple, le Ministère de l'intérieur avait versé au total 16 millions de dollars É.-U. pour les salaires du personnel des conseils de différentes colonies; le Ministère du tourisme avait également transféré 105 millions de dollars É.-U. Le rapport indiquait aussi que des colonies de peuplement avaient bénéficié d'abattements fiscaux équivalant à 25 millions de dollars É.-U., sous prétexte qu'elles se trouvaient dans des secteurs en développement. Le rapport faisait valoir que les réductions budgétaires qui avaient été opérées en 1993 pour les travaux d'infrastructure seraient largement compensées en 1994. Selon le rapport, les États-Unis étaient bien informés de ces faits. Un représentant du Ministère israélien des finances a affirmé que les sommes consacrées en 1993 aux colonies de peuplement s'élevaient à 732 millions de dollars É.-U. et non pas à 432 millions comme le prétendait le Gouvernement israélien. (Al-Tali'ah, 4 novembre 1993)

311. Le 6 novembre 1993, Ehud Olmert, qui venait d'être élu maire de Jérusalem, a déclaré qu'il était en faveur de la construction de quartiers juifs dans la partie est de Jérusalem afin d'empêcher que la ville ne soit divisée par un accord de paix conclu avec les Palestiniens. Il préconisait la continuité de l'implantation juive du nord au centre, y compris un certain nombre de zones dans la partie est de la ville. (Jerusalem Post, 7 novembre 1993)

312. Le 7 novembre 1993, Ehud Olmert a dit appuyer le droit des Juifs de vivre où ils voulaient à Jérusalem, en qualifiant de justifié l'achat, par des Juifs, de maisons dans le quartier musulman de la vieille ville. Cependant, Olmert a indiqué que la municipalité n'encouragerait pas la construction de quartiers juifs dans des zones à forte densité de population palestinienne. (Jerusalem Post, 8 novembre 1993)

313. Le 7 novembre 1993, lors de sa première réunion avec des colons depuis la signature de l'accord Israël-OLP en septembre, le Premier Ministre Yitzhak Rabin aurait rejeté une demande présentée par les dirigeants des kibboutzim religieux de Gush Etzion l'appelant à déclarer publiquement que la zone ferait partie d'Israël une fois qu'un accord final sera conclu avec les Palestiniens. Il a rejeté une autre demande l'appelant à envisager d'annexer immédiatement la zone. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 novembre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 11 novembre 1993)

314. Le 8 novembre 1993, on a indiqué que l'Administration des antiquités avait annoncé que le nombre des demandes de permis de construire dans la partie est de Jérusalem avait doublé depuis la signature de l'accord Israël-OLP. L'Administration a fait savoir que les demandes concernaient principalement la construction privée et l'aménagement de zones commerciales dans des bâtiments anciens de la vieille ville et les quartiers environnants. La construction est illégale dans les zones bâties il y a plus de 1 700 ans. (Jerusalem Post, 8 novembre 1993)

315. Le 11 novembre 1993, on a signalé qu'un comité nommé par le Gouvernement avait approuvé un plan d'implantation massive de Juifs dans les territoires administrés, depuis les limites orientales de Jérusalem jusqu'à la périphérie de Jéricho. Des sources liées à ce comité ont indiqué que ce plan relierait Maaleh Adumim aux colonies situées entre Jérusalem et Mitzpeh Yericho en un seul bloc qui s'appellerait Gush Adumim. Quelque 5 000 dounams de terres près de Jérusalem appartenant à des villages arabes étaient englobés dans la zone d'aménagement, en sus des terres se trouvant déjà sous la juridiction de Maaleh Adumin et d'autres colonies de la zone. Les promoteurs espéraient installer quelque 70 000 Juifs dans la région. Le comité se composait de hauts responsables des Ministères du logement, du transport et du tourisme, de dirigeants de Maaleh Adumim et d'autres colonies de la zone et de responsables de l'Administration des terres israélienne. (Jerusalem Post, 11 novembre 1993)

316. Le 11 novembre 1993, il a été signalé que les autorités israéliennes avaient confisqué 380 dounams de terre au village de Beit Aksa, à l'ouest de Jérusalem, pour y construire des routes et des colonies de peuplement. Depuis 1967, au total 10 000 dounams avaient été confisqués au même village alors que ses habitants palestiniens n'avaient été autorisés à construire que sur 170 dounams. (Al-Tali'ah, 11 novembre 1993)

317. Le 16 novembre 1993, la Commission des finances de la Knesset a approuvé un crédit d'environ 34,5 millions de dollars des États-Unis au Ministère du logement afin de permettre l'achèvement des travaux d'infrastructure d'habitations construites par l'État. Cette somme englobait entre 1,03 et 1,72 million de dollars des États-Unis pour la réalisation de travaux d'infrastructure dans les territoires. (Jerusalem Post, 17 novembre 1993)

318. Le 18 novembre 1993, on a indiqué que le maire de Jérusalem Ehud Olmert avait annulé un arrêté de démolition concernant les maisons jouxtant la yeshiva de Beit Orot, dans le quartier arabe de A-Tur, qui avaient été construites illégalement. (Jerusalem Post, 19 novembre 1993)

319. Le 18 novembre 1993, il a été signalé que les travaux de construction de la route No 16 avaient commencé dans le courant de la semaine. Cette route relierait les colonies de peuplement du Goush Emounim à la colonie de la Colline française sur la route Jérusalem-Ramallah. De sources à la fois israéliennes et palestiniennes, les implications politiques de la construction de cette route étaient très importantes du fait qu'elle renforcerait la ceinture de colonies autour de Jérusalem-Est et diviserait les quartiers arabes de manière à ce qu'aucun lien ne les relie. (Al-Tali'ah, 18 novembre 1993)

320. Le 24 novembre 1993, une source municipale haut placée a indiqué que la municipalité de Jérusalem ferait pression en faveur de la construction de 10 à 12 projets de logements juifs dans la partie est de Jérusalem, soit quelque 10 000 unités de logements. Selon cette source, certains des projets avaient déjà été approuvés, comme c'était le cas à Ras al-Amud, Jebel Mukaber et Har Homa. En outre, les projets de construction prévus aussi bien dans la section Cité de David de Silwan qu'à Kerem Hamufti et Wadi Joz, qui étaient soutenus par l'ancienne municipalité, progresseraient également. Selon cette même source, la ville ferait aussi pression pour que soit élargi le quartier de Pisgat Zeev dans la partie nord-est de la ville, et de Gilo, dans le sud. Ces deux quartiers ont été construits sur des terres annexées après la guerre des Six Jours. (Jerusalem Post, 25 novembre 1993)

F. Informations concernant le Golan arabe syrien occupé

321. Le 30 août 1993, des colons des hauteurs du Golan ont fêté l'ouverture de Dor Hagolan, une nouvelle colonie implantée dans la région. Cette colonie qui jouxte pratiquement Moshav Sha'al sur les hauteurs nord du Golan, accueillait déjà plus d'une vingtaine de personnes. Mais le Gouvernement a refusé de reconnaître que ce groupe constituait une colonie de peuplement distincte. Il s'agissait de huit caravanes qui avaient toutes été déjà reliées au système d'approvisionnement en eau et en électricité et au réseau d'égouts. (Jerusalem Post, 31 août 1993; voir aussi Al-Tali'ah, le 2 septembre 1993)

322. Le 2 septembre 1993, le Président du Comité des colons du Golan, Elie Malaka, a révélé l'existence d'un plan visant à installer 8 000 colons sur les hauteurs du Golan dans les 12 prochains mois. Il a ajouté que le Comité avait demandé au Président syrien Hafez al-Assad de revoir sa position concernant la restitution des hauteurs du Golan. (Al-Tali'ah, 2 septembre 1993)

323. Le 21 octobre 1993, plus d'une cinquantaine de Druzes des hauteurs du Golan se sont rendus en Syrie en traversant la frontière au poste de contrôle de Quneitra. C'était la première d'une série de visites qui doivent avoir lieu au cours des deux prochains mois. En outre, les autorités syriennes et israéliennes ont autorisé 100 jeunes Druzes des hauteurs du Golan à étudier dans des universités syriennes. (Jerusalem Post, 22 octobre 1993)

324. Le 7 novembre 1993, des habitants juifs des hauteurs du Golan ont demandé que l'on organise des élections avant de prendre quelque décision que ce soit concernant l'avenir de la région. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 novembre 1993; voir aussi Al-Tali'ah, 11 novembre 1993)

325. Le 11 novembre 1993, on a signalé que si Israël devait se retirer des hauteurs du Golan dans le cadre d'un traité de paix avec la Syrie, on devrait soit déplacer les kibboutzim du mouvement kibboutz Artzi, soit inviter leurs membres à se joindre aux kibboutzim existants. Cette position, qui a été adoptée par ce mouvement lorsque les kibboutzim de Gshur et de Natur ont été établis dans le sud du Golan, a été réaffirmée lors des entretiens entre des dirigeants du mouvement avec les membres des kibboutzim en question. Le Conseil des colonies du Golan a condamné énergiquement la position du mouvement des kibboutzim. (Jerusalem Post, 11 novembre 1993)

326. Le 16 novembre 1993, le Comité électoral du Golan auprès de la Knesset a décidé de créer un comité de six membres composé de parlementaires affiliés aussi bien à la coalition qu'à l'opposition afin de rédiger un projet limitant la liberté du Gouvernement de négocier l'avenir des hauteurs du Golan. (Jerusalem Post, 17 novembre 1993)